

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

21°

ALGER

31°

TAMANRASSET

p. 2

Lundi 4 Mars 2013 - 22 Rabii Ethani 1434 - N° 212 - Première année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news



ALGÉRIE-ARABIE SAOUDITE
Le président
Bouteflika
reçoit le ministre
saoudien
de l'Intérieur

Page 3



ALGÉRIE-ÉTATS-UNIS
M. Yousfi
à Houston
pour participer
à une conférence
sur l'énergie

Page 3

LUTTE CONTRE
LES VIOLENCES
FAITES AUX FEMMES
**Une délégation
parlementaire
algérienne
à New York**

ILS SONT PLUS DE 80 000 EN ALGÉRIE **QUELLE THÉRAPIE** pour les enfants autistes ?

Environ 80 000 enfants souffrent d'autisme en Algérie et ne sont pas tous pris en charge dans des établissements sanitaires en raison du "manque d'infrastructures et de personnels formés", a indiqué hier à Alger le Dr Asma Oussedik, chef de service pédopsychiatrie à l'hôpital psychiatrique de Chéraga. "L'Algérie manque cruellement d'établissements sanitaires adéquats pour la prise en charge de l'ensemble des 80 000 enfants autistes", a affirmé le Dr Oussedik, lors d'une conférence-débat au forum de **DK News**. Elle a relevé que la plupart des enfants atteints de ce désordre neurologique ne bénéficient d'aucun suivi thérapeutique leur permettant d'envisager une scolarité normale, estimant qu'il est nécessaire de créer davantage de services spécialisés en pédopsychiatrie et de former le personnel qualifié pour la traitement de cette maladie.

Pages 6 - 7



D'Asma Oussedik, chef
du service
pédopsychiatrie à l'hôpital
psychiatrique de

**INAUGURÉ HIER,
L'Office central
de répression
de la corruption
opérationnel**

Page 5

**FLN : DÉSIGNATION
D'UN NOUVEAU SG**
**Intenses
concertations**
● L'appel de Ouargla

Page 4

IMPORTATION D'USTENSILES EN ARGILE
La chambre d'artisanat d'Oran met en garde

Le directeur de la chambre d'artisanat et des métiers d'Oran, M. Sid Ahmed Balaidouni a mis en garde, hier, contre l'achat d'ustensiles en argile (plats) importés, contenant une matière nocive à la santé. Il a indiqué que ces produits d'artisanat traditionnel importés de pays

voisins sont enrobées de plomb, ce qui constitue un danger pour la santé du consommateur. L'existence de cette matière nocive dans des plats aux motifs attrayants a été confirmée et le consommateur doit donc prendre ses précautions, a-t-il encore souligné.

SCIENCE et VIE
CRAMPES

Comment faire pour les éviter ?

pages 12 - 13

HIGH - TECH
FRÉQUENTATION DES RÉSEAUX SOCIAUX

Le bonheur des uns, le malheur des autres !

Page 11

FOOTBALL
EQUIPE NATIONALE
Taïder : «Honoré et fier d'avoir choisi l'Algérie»

HANDBALL
EN : On parle d'un sélectionneur étranger

Nos pages sports p.p 19 à 24

AIN TÉMOUCHENT
Saisie de 47 qx de kif traité

Une quantité de 47, 64 quintaux de kif traité a été saisie vendredi soir à Sidi Benadda (Ain Témouchent), lors d'une opération combinée des services de police de la Sureté de wilaya d'Oran et de sécurité de la région Ouest, selon le chef de Streté de la wilaya d'Oran.



MÉTÉO 21° à Alger

REGIONS NORD : Pluvieux en soirée

- Temps relativement chaud et souvent voilé en cours de journée.
- Les vents seront de secteur sud-est modérés à parfois assez forts vers l'Ouest et le Centre.
- La mer sera peu agitée.

31° à Tamanrasset

REGIONS SUD :

- Temps voilé à partiellement nuageux de la Saoura vers le Nord Sahara et les Oasis avec quelques faibles pluies en cours de nuit.
- Ailleurs, ciel dégagé. Les vents seront en général variables, modérés à parfois assez forts engendrant des remontées de sable vers les régions du Nord.

		max	21°	min	15°
Alger		max	21°	min	15°
Oran		max	22°	min	12°
Annaba		max	20°	min	13°
Béjaïa		max	24°	min	13°
Tamanrasset		max	31°	min	19°



APN

Installation de 3 groupes parlementaires d'amitié

Trois groupes parlementaires d'amitié seront installés demain au siège de l'Assemblée populaire nationale (APN), a indiqué hier l'Assemblée dans un communiqué. Le vice-président de l'APN, M. Mohamed Djemai, qui sera accompagné du président de la commission des Affaires extérieures, présidera la cérémonie d'installation. Il s'agit des groupes d'amitié Algérie-Vénézuela, Algérie-Egypte et Algérie-Soudan, a précisé la même source.

**CE MATIN À 10H, A BEN AKOUN
«Les dynamiques crisogènes au Sahel», thème d'un séminaire organisé par l'ENSSP**



L'Ecole nationale supérieure des sciences politiques, organise aujourd'hui à 10h, à Ben Akoun, son premier séminaire national sur le thème «Les dynamiques crisogènes au Sahel».

**COA
Mustapha Berraf annonce sa candidature pour la présidence de cet organisme**



M. Mustapha Berraf a annoncé officiellement, hier, sa candidature à la présidence du Comité olympique algérien (COA) dont l'assemblée générale élective aura lieu le 16 mars prochain.

COA

TRANSPORT Extension du tramway d'Alger vers Dergana

L'extension du tramway d'Alger de Bordj El Kifan vers Dergana sera parachevée à la fin 2013, a déclaré hier le directeur général de l'Entreprise du métro d'Alger (EMA), M. Omar Hadbi. «Ce tronçon de 7 km est libéré de toutes les contraintes depuis trois mois grâce à la wilaya d'Alger (...), nous espérons qu'à la fin de l'année, ce tronçon sera mis en service», a indiqué ce responsable à la Radio nationale. Selon lui, les retards dans la réalisation du projet, comme de nombreux autres, sont dus surtout à l'expropriation et aux difficultés de déviation des réseaux (électricité gaz, assainissement...). Concernant l'extension du tramway d'Alger entre «Les Fusillés» et Bir Mourad Raïs, «les appels d'offres seront lancés bientôt et les travaux vont démarrer en 2014», a ajouté Hadbi. Abordant le dossier d'extension du métro d'Alger, il avance que le projet couvrira au premier trimestre 2017, une distance totale de 18 km. Dans le détail, il cite l'extension de la Grande Poste à la Place des Martyrs qui entrera en service en 2014 tout comme celle allant de Haf El Badr à El Harrach et de Haf El Badr à Aïn Naâđda. Des études sont aussi en cours pour des extensions vers Chevahy et Bab Ezzouar, a précisé le même responsable. A propos du métro d'Oran, il a souligné que les dossiers concernant le projet seront réceptionnés à la fin de l'année 2013. Le directeur général de l'EMA a aussi abordé les dossiers de tramways en Algérie, précisant que six villes auront aussi leur tramway.



HASSI MESSAOUD

Amélioration du cadre de vie: plusieurs projets réalisés à la cité Bouâmama

Plusieurs projets visant l'amélioration du cadre de vie du citoyen ont été réalisés dans le quartier Bouâmama, une des plus fortes concentrations d'habitants de Hassi Messaoud (7 155 âmes), a-t-on appris hier auprès du secrétaire général de la daïra. Différents projets, d'un coût de 144 millions DA, ont été concrétisés, notamment en matière de renforcement des voies de circulation à l'intérieur des plans d'occupation de sol (POS), ainsi que le renforcement et le revêtement de la route reliant le lieudit El-Bir El-Tarikh (puits historique qui a donné son nom à la ville) et la mosquée Bilal Ibn-Rabah, a signalé M. Nouari Berroual. Il est aussi fait état, dans le même cadre, de l'extension de l'éclairage public et l'aménagement d'une double voie traversant le quartier précité, ainsi que l'équipement, pour 2 millions DA, de la maison des jeunes du même quartier, a ajouté M. Berroual. Le quartier Bouâmama a aussi bénéficié d'une opération de rénovation du réseau principal des eaux usées et d'une étude pour la réalisation, l'équipement et le raccordement d'un nouveau forage au réseau d'approvisionnement en eau potable. D'autres projets, d'un coût de plus de 210 millions DA, ont été retenus pour ce quartier, tels l'étude d'aménagement du quartier, le suivi de la rénovation du réseau d'AEP, l'aménagement extérieur de la maison des jeunes, l'agrandissement de la salle de soins et l'étude et la réalisation d'une salle omnisports couverte, selon la même source.



DEMAIN À 10 H AU CENTRE DE PRESSE DE DK NEWS

Table ronde sur l'enfance abandonnée et l'adoption



Une table ronde consacrée à l'enfance abandonnée et à l'adoption aura lieu demain mardi à 10 heures au Centre de presse de DK News (3, Rue du Djurdjura, face au lycée Al Mokrani à Ben Akoun). D'éminents spécialistes dans la gestion de ce dossier et son impact social, juristes, théologiens, professeurs en médecine, responsables d'associations chargées de l'accueil d'enfants abandonnés, représentants d'institutions publiques... animeront le débat.



CE MATIN À 10H, PLACE KITTANI À BAB EL OUED

Lancement de «l'Année algérienne de la prévention et de proximité en milieu urbain»

La Direction générale de la Santé nationale en collaboration avec l'Organisation nationale des associations pour la sauvegarde de la jeunesse, procédera ce matin à partir de 10h, place Kittani, commune de Bab El Oued (Alger), au lancement de l'Année algérienne de la prévention et de proximité en milieu urbain.

ALGÉRIE-ARABIE SAOUDITE

Le président Bouteflika reçoit le ministre saoudien de l'Intérieur



Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika a reçu hier à Alger le ministre saoudien de l'Intérieur, l'Emir Mohamed Ben Nayef Ben Adelaziz Al-Saoud. L'audience s'est déroulée à la résidence d'Etat à Zeralda (Alger).



ALGÉRIE-ÉTATS-UNIS M. Yousfi à Houston pour participer à une conférence sur l'énergie

Le ministre de l'Energie et des mines, M. Youcef Yousfi, prendra part à partir de demain lundi à Houston, aux Etats Unis, aux travaux de la Conférence CERAWEEK 2013, a indiqué hier un communiqué du ministère. «Les facteurs de changements : Géopolitique, marchés et la nouvelle carte de l'énergie», sera le thème de cette Conférence de cinq jours, à laquelle participeront également des cadres du ministère et de la compagnie nationale Sonatrach, précise-t-on de même source. M. Yousfi présentera lors d'une session ministérielle plénière, une intervention sur la politique énergétique de l'Algérie, selon le communiqué. Il rencontrera, en marge de cette manifestation, des ministres et des responsables de compagnies pétrolières et gazières, indique le communiqué du ministère.

ALGÉRIE-ROYAUME-UNI Le ministre britannique chargé de l'Afrique du Nord reçu par M. Benyounès ...

Le ministre de l'Aménagement du territoire, de l'environnement et de la Ville, M. Amara Benyounès, s'est entretenu hier à Alger avec M. Alistair Burt, ministre britannique chargé de l'Afrique du Nord, indique un communiqué de ce département ministériel. L'entretien a porté sur "les moyens à même de promouvoir et d'approfondir la coopération entre les deux pays dans le domaine de l'environnement, notamment les changements climatiques et les énergies renouvelables", précise la même source.

... et M. Messahel

Le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, M. Abdelkader Messahel, s'est entretenu également avec le ministre britannique chargé du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, M. Alistair Burt, en visite en Algérie.

L'audience s'est déroulée au siège du ministère des Affaires étrangères. M. Burt a entamé hier une visite de deux jours en Algérie dans le cadre du renforcement de la coopération entre l'Algérie et le Royaume-Uni. La visite, qui intervient un mois après celle effectuée par le Premier ministre britannique David Cameron en Algérie (30-31 janvier), sera axée sur les questions de sécurité bilatérales et régionales, notamment la formation d'un nouveau partenariat stratégique de sécurité entre l'Algérie et le Royaume-Uni qui tiendra prochainement sa première réunion.

Agrement à la nomination du nouvel ambassadeur des Emirats arabes unis en Algérie

Le gouvernement algérien a donné son agrément à la nomination de M. Ahmed Ali Naceur Elmil Elzaabi, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de l'Etat des Emirats arabes unis auprès de la République algérienne démocratique et populaire, a indiqué hier le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

Le meilleur espace de défense, l'unité nationale

Said Abjaoui

Combattre le terrorisme sans en dissocier les populations du Nord et leurs représentants ne présente pas de circonstances d'apaisement dans le Nord combien même d'importants succès soient remportés par la neutralisation physique de nombreux dirigeants terroristes.

Dès le départ, il ne s'est pas construit un consensus pour savoir exactement qui, pourquoi, comment et jusqu'où combattre.

Il se présente même une certaine confusion pour ce qui concerne les objectifs. Une confusion entretenue par les autorités maliennes. Faudrait-il ne combattre que les mouvements islamistes terroristes ou rejoindre à ces derniers les mouvements représentants des populations du Nord ?

Cette confusion née du fait que le dialogue politique avec les populations du Nord n'a pas eu lieu maintiendra en permanente instabilité la région nord de ce pays c'est-à-dire finalement toute la région du Sahel. Au vu des analyses développées par

les experts algériens et étrangers, notamment par le Centre africain des études et recherches sur le terrorisme, dont le siège est à Alger, le terrorisme s'aliéne justement des situations d'instabilité qui créent de fortes vulnérabilités dans les dispositifs matériels de sécurité et dans ceux des cohésions nationales. Nous savons tous que c'est la cohésion nationale qui constitue le meilleur espace de défense contre le terrorisme et d'autres menaces. En conséquence, il est très difficile de combattre le terrorisme, surtout de l'éradiquer si cet espace de défense qui est constitué par l'unité nationale n'est pas disponible.

Dans ces conditions d'un déficit de l'unité nationale, il ne peut pas exister une confiance et une collaboration entre le peuple, ou une partie du peuple avec les forces de sécurité. Tant que le dialogue intercommunautaire n'est pas reconnu comme une impérieuse nécessité, au Mali, il subsistera en permanence les conditions d'instabilité qui offriront au terrorisme les conditions de sa survie et même de sa croissance, d'autant que celui-ci investit dans la durée. C'est une réalité bien définie.

BECHAR

Portes ouvertes sur le centre d'instruction de l'infanterie d'Abadla

Des journées "Portes ouvertes" sur le Centre d'instruction d'infanterie d'Abadla (88 km au sud de Béchar), ont débuté hier au Centre de communication et d'orientation de la III^e Région militaire (RM) à Béchar. Cette manifestation, qui s'étalera sur trois jours et dont le coup d'envoi a été donné par le colonel Mohamed Cherif Benabdellah, directeur régional de l'information, de la communication et de l'orientation à la III^e RM, vise à faire

connaître les activités du Centre et les formations qu'il dispense aux sous-officiers et djounoud désireux de rejoindre les rangs de l'Armée nationale populaire (ANP). Des stands consacrés aux différentes activités et missions dévolues à ce centre d'instruction et aux formations dispensées, ont été ouverts aux visiteurs où d'amples explications leur sont fournies. Le public peut y constater le développement qu'a connu le centre qui compte des formateurs

hautement qualifiés pour assurer la formation de sous-officiers et de soldats contractuels dans les différentes spécialités du corps d'infanterie, a indiqué le responsable de la cellule de communication et d'orientation du centre. L'organisation de cette manifestation s'inscrit dans le cadre de la stratégie de communication élaborée par l'ANP, dans le but de rapprocher ses établissements, écoles et centres de formation des citoyens, a-t-il ajouté.

OUM EL-BOUAGHI

Aïn M'lila commémore le 56^e anniversaire de la mort du chahid Larbi Ben M'hidi

Les autorités de la wilaya d'Oum El-Bouaghi, accompagnées de moudjahidine et de nombreux citoyens, ont commémoré dans le recueillement, hier à Ain M'lila, le 56^e anniversaire de la mort du chahid Larbi Ben M'hidi, assassiné par l'armée coloniale le 3 mars 1957.

La délégation s'était d'abord rassemblée au lieu-dit El Kouahi, au nord d'Aïn M'lila, lieu de naissance de ce héros, militant de la cause nationale, membre de l'organisation spéciale (OS) du PPA-MTLD et de la direction révolutionnaire qui a fondé le FLN et déclenché la Révolution du 1er-Novembre 1954, où une gerbe de fleurs a été déposée au pied de la stèle dédiée à la mémoire de Ben M'hidi. Après la lecture de la fatiha

et la levée des couleurs nationales, des membres de l'Organisation nationale des moudjahidine ont rendu hommage, dans leurs interventions, au parcours exemplaire du chahid dont les générations retiendront à jamais cette réplique cinglante lancée à la face de ses bourreaux qui lui reprochaient les attentats lancés par la direction du FLN en représailles contre l'exécution des condamnés à morts de la prison de Serkadji : "Donnez-nous vos avions et vos canons et nous vous donnerons nos couffins".

La cérémonie commémorative s'est poursuivie par la déclamation de poèmes sur la glorieuse lutte de Libération nationale, dans une ambiance de recueillement et de ferveur patriotique.



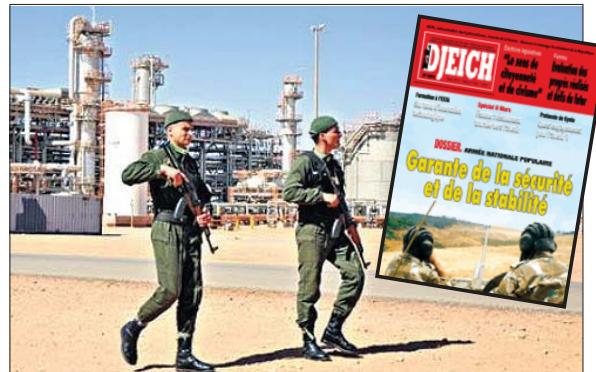
SELON LA REVUE "EL DJEICH"

L'intervention de l'ANP à Tiguentourine a fait éviter à l'Algérie une "catastrophe"

L'Armée nationale populaire (ANP) a fait éviter à l'Algérie une "catastrophe" et une "crise", a souligné la revue "El Djéich" qui revient, dans son édition de février, sur l'attentat terroriste en janvier dernier contre le complexe gazier de Tiguentourine (In Amenas).

"Partant de sa ferme résolution à riposter avec force aux ennemis de la patrie quels que soient leurs desseins, l'Algérie a agi conformément aux principes de souveraineté et d'indépendance de décision et à la règle selon laquelle «pas de négociations avec les terroristes+ afin que les criminels ne se transforment en négociateurs», a affirmé El Djéich dans son editorial qui précise que cet attentat terroriste "a ciblé l'Algérie sur le plan économique touchant au gagne-pain de ses enfants".

L'Algérie a agi "sans consultation ni concertation aucune pour que nul n'intervienne dans les affaires internes du pays", écrit encore la revue. "L'intervention de l'Armée avec fermeté, efficacité et rapidité ainsi que le courage de ses éléments ont fait éviter à l'Algérie une catastrophe et une crise d'autant plus que ces criminels étaient décidés à faire exploser le complexe gazier qui emploie des travailleurs al-



gériens et étrangers de plusieurs nationalités", poursuit El Djéich. Dans son nouveau numéro, la revue a cité le message du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, à l'occasion de la Journée nationale du chahid dans lequel il a évoqué l'intervention des éléments de l'ANP à Tiguentourine. "Il n'est point exagéré de dire que la volonté qui a animé nos braves soldats dans la grande bataille d'In Amenas contre les forces du mal et de la destruction est l'illustration même du legs hérité des chouhada", lit-on dans le message.

Les héros de cette bataille ont prouvé, par leur efficacité, leur précision, leur professionnalisme et leur triomphe, qu'ils sont les successeurs incontestés et incontestables de nos valeureux chouhada et que l'Armée nationale populaire est véritablement

la digne héritière de l'Armée de libération nationale et le porte-étendard de la victoire et du triomphe dans toutes les batailles dans lesquelles s'engage la Nation pour protéger sa sécurité, sa stabilité et sa souveraineté", a ajouté le Président Bouteflika.

D'autre part, cette édition traite de plusieurs autres thèmes dont un dossier complet sur les expériences nucléaires françaises dans le Sahara algérien.

Le dossier revient dans le détail, sur les dangers d'une exposition aux radiations nucléaires ouverte la publication de témoignages de militants en matière de défense des droits des victimes et d'experts qui plaident tous, pour le changement de la loi "Morin" relative à l'indemnisation des victimes des expériences nucléaires la qualifiant d'"insuffisante".

FLN

Concertations intenses en vue de parvenir à une entente sur la désignation d'un nouveau SG

Des concertations intenses se déroulent actuellement entre les membres du Comité central du parti du Front de libération nationale (FLN) en vue de parvenir à une entente pour la désignation d'un nouveau secrétaire général du parti, après le retrait de confiance à l'ancien secrétaire général, M. Abdelaziz Belkhadem, a-t-on appris de source responsable au sein du parti.

Dans ce cadre, M. Abderrahmane Belayat, chargé de la gestion des affaires du parti, en tant que doyen des membres du bureau politique, a affirmé qu'il y a "une profonde conviction" chez les membres du Bureau politique, quant à la nécessité

d'éviter de tenir dans la précipitation, une session extraordinaire du Comité central. Celle-ci ne doit avoir lieu qu'après entente sur la personne qui doit occuper le poste de secrétaire général du parti.

Des concertations se déroulent pour parvenir à une entente sur la personne qui doit occuper le poste de secrétaire général du FLN, a indiqué le responsable, affirmant que la session extraordinaire du comité central "ne se tiendra pas jusqu'à ce qu'il y ait entente, afin d'éviter toute scission dans les rangs du parti".

En dépit de "la vacance du poste de secrétaire général du parti, la gestion des af-

faires internes du parti se déroule normalement, tant au niveau de la cellule, de la mouhafadha ou de l'organe central", a-t-il dit. Par ailleurs, le porte-parole officiel du "Mouvement d'authentification et de redressement",

M. Mohamed Seghir Kara, a affirmé que des contacts intenses sont établis entre les membres du Comité central afin de parvenir à une entente sur la nomination d'une personne pour occuper le poste de secrétaire général du parti. Les militants insistent sur la nécessité que le prochain secrétaire soit "intègre" et au passé irréprochable, a-t-il indiqué.

Il a souligné que le prochain secrétaire général doit

"être capable de resserrer les rangs des militants pour faire face aux défis futurs et assainir le parti des opportunistes et de toute forme de corruption".

"Le prochain secrétaire général du parti doit être une personne intègre et responsable" qui jouit de "toutes les compétences requises pour ce poste et doit être capable de l'occuper avec brio", a-t-il estimé. Les membres du Comité central ont retiré leur confiance, le 31 janvier dernier, à M. Abdelaziz Belkhadem, en tant que secrétaire général du FLN, avec 160 voix pour le retrait et 156 voix contre.

FLN

L'appel de Ouargla

O. Larbi

La situation au FLN continue de focaliser l'attention ; des voix s'élèvent, ici et là, pour le sortir de l'état de torpeur apparente qui semble le caractériser depuis quelque temps. Mais ce parti recèle des forces qui refusent le déclin et l'effacement de la scène politique que certains prédisent au FLN. Parmi ces forces, celles qui se sont réunies à Ouargla pour clamer l'urgence du dépassement des contradictions au sein du Comité central, en ayant à l'esprit le rôle historique du FLN depuis le 1^{er} Novembre, son poids dans la vie politique postindépendance et ses victoires électorales récentes. Ces voix amplifient l'écho des militants qui souhaitent aller de l'avant et faire face dans l'unité des militants et l'union des citoyens aux défis qui se dressent devant le développement de la nation et des acquis du peuple. Les membres du Comité central du FLN ont appelé de Ouargla à se retrouver « le plus tôt possible » pour élire un nouveau secrétaire général du parti.

Leur motion en appelle à la prise de conscience du rôle du FLN dans la nation, les «mouhafadhs, membres du Comité central des wilayas de Ouargla, Tamanrasset, Il-Iizi, Adrar, Djelfa, Laghouat, Ghardaïa, El Oued, Biskra et Tindouf, réunis le samedi 2 mars 2013 au siège du FLN à Ouargla, après avoir élu un bureau composé de : Mahmoud Guemama, président, Chennini Rachid, Khoudri Mohamed, Khedidja Felioune, Tel-lali Mohamed Laïd, membres, avons débattu de la situation générale du pays et spécialement de l'attaque terroriste de Tiguentourine et de la riposte en tous points remarquables des forces spéciales de l'ANP énoncent qu' "il est du devoir de sa direction de faire face à ses responsabilités au regard de l'unité nationale, de la consolidation du front intérieur pour défendre les acquis et déjouer les menaces qui se manifestent de tous côtés ; sachant que le FLN tire sa raison d'être depuis la révolution et de ses convictions en vue d'établir l'Etat de droit, de perfectionner les bases de l'Etat national et de la démocratie. »

C'est pourquoi, ils s'adressent fraternellement aux dirigeants et aux militants jaloux de préserver son rôle et son Histoire à se conformer aux statuts et au règlement intérieur du parti afin de concrétiser les objectifs. Leur démarche trouve un écho dans tous les pôles actuellement en débat, car, il faut « faire les divergences et les différends, renoncer aux attaques et aux propagandes agressives ; préserver l'intégrité des cadres et de fermer toutes les voies de la discorde et de la fitna afin de réunir les militants sans aucun esprit de tutelle sur le parti (...) le parti étant ciblé, il ne leur reste qu'à multiplier les efforts pour colmater les brèches, ceci ne pouvant se réaliser que dans l'unité des rangs et la prise en compte des intérêts supérieurs de la Nation. »

Les membres du Comité central des mouhafadhs ci-dessus pensent que la raison et les réflexes de conservation du parti jouent un rôle dans la nouvelle étape dans la vie du FLN ; étape qui sera marquée «par la démocratie, la transparence et la prise en compte des intérêts supérieurs de la Nation». La tonalité des discours, au sein des parties en présence, va dans le même sens.

Le FFS envoie des "missions parlementaires d'information" dans le sud du pays

Le Front des forces socialistes (FFS) a indiqué hier avoir "dépêché" des "missions parlementaires d'information" dans plusieurs wilayas du sud du pays, en vue d'établir le contact avec la société civile dans cette région.

"Le FFS a décidé que son groupe parlementaire ouvre la session de printemps de l'Assemblée populaire nationale au contact des populations du sud du pays", indique un communiqué de cette formation politique, précisant que des "missions parlementaires d'information du parti

ont été dépêchées vers les wilayas d'El Oued, Laghouat, Ghardaïa et Ouargla". "Les parlementaires du Front ont été à la rencontre de ces populations en organisant un large débat avec les jeunes chômeurs, en participant à des manifestations de protestation et en rencontrant les acteurs de la société civile", ajoute le communiqué.

Le parti s'est dit "déterminé à porter la voix et les revendications de ces populations et être à l'écoute de l'opinion publique", soulignant que ces "revendications

concernent toutes les Algériennes et tous les Algériens épries de dignité, de justice et de liberté".

"Le FFS salue et accompagne le courage et la conscience politique de ces acteurs sociaux, convaincu que seul l'engagement citoyen et l'action pacifique pourra concrétiser leur aspiration à une Algérie libre et heureuse", note le communiqué.

APS

INAUGURÉ HIER,

L'Office central de répression de la corruption opérationnel

Le ministre des Finances, Karim Djoudi, a inauguré hier à Alger le siège de l'Office central de répression de la corruption, marquant ainsi le lancement effectif des activités de cet organisme.

Situé à Hydra, le nouveau siège de l'office est doté de tous les moyens humains et techniques nécessaires pour répondre à ses missions, a affirmé M. Djoudi dans une allocution lors de la cérémonie d'inauguration.

Le ministre a, à cette occasion, assuré que «l'Etat ne ménagera aucun effort pour lutter contre la corruption et tout autre type de crime économique». De son côté, le directeur général de cet organisme, Abdelmalek Sayah, a affirmé que l'aménagement et l'inauguration du siège «traduit la volonté de l'Etat de lutter contre la corruption». L'office constitue un outil opérationnel dans le domaine de la lutte contre les atteintes aux deniers publics. Il est érigé en service central de police judi-



ciaire chargé des recherches et des constatations des infractions dans le cadre de la répression de la corruption et de déferer les auteurs devant les juridictions compétentes, en vertu des dis-

positions de la loi 06-01 du 20 février 2006. L'office traite les dossiers transmis par les instances officielles, en plus des lettres de dénonciation émanant des citoyens, relève la même source.

Djoudi : «Les autorités déterminées à mener une lutte sans merci contre la corruption»

Les autorités algériennes sont déterminées à mener une lutte sans merci contre la corruption qui «ronge l'économie nationale», a affirmé hier à Alger le ministre des Finances, Karim Djoudi, appelant les citoyens et les responsables à tous les niveaux à participer activement à cette démarche.

«Les hautes autorités du pays, et à leur tête le président de la République, sont déterminées à mener une lutte sans merci contre la corruption sous toutes ses formes et ne ménageront aucun effort pour y parvenir», a dit M. Djoudi après avoir inauguré le siège de l'Office central de répression de la corruption (OCRC), sis à Hydra (Alger).

Cette lutte est «loin d'être conjoncturelle mais représente une action perma-



nente», a-t-il précisé à la presse.

La corruption est un «crime préjudiciable pour l'argent public et pour l'économie nationale» et nécessite le développement de nouveaux mécanismes de répression, confortés par les efforts

internationaux en la matière, d'où l'importance de l'OCRC.

Activant aux côtés des autres structures spécialisées dans la lutte contre la corruption en Algérie, l'OCRC, créé en 2011 et devenu opérationnel hier, témoigne encore de «la ferme orientation de l'Etat

à lutter contre ce fléau».

L'entrée en activité de cet office est une «réponse à l'opinion publique nationale et internationale et une preuve que l'Etat algérien est déterminé à combattre la corruption», a insisté le grand argentier du pays. M. Djoudi s'est dit convaincu quant à «la capacité de l'office de traiter les dossiers (de suspicion de corruption) avec rigueur et professionnalisme», tout en promettant de le doter de tous les moyens nécessaires pour accomplir convenablement ses missions.

Mais pour réussir un tel challenge, les citoyens et les responsables à tous les niveaux doivent être «vigilants» pour pouvoir dénoncer tout dépassement touchant à l'argent public, a-t-il enfin recommandé.

Les dossiers seront traités avec «fermeté et sérieux»

L'Office central de répression de la corruption (OCRC), étudiera avec «fermeté et sérieux» tous les dossiers transmis par les différentes institutions chargées de la lutte contre la corruption, a assuré hier à Alger son directeur général, Abdelmalek Sayah.

L'Office étudie «avec la fermeté et le sérieux nécessaires et loin de toute interprétation tous les dossiers transmis par les différentes institutions comme l'Inspection générale des finances (IGF), la Cellule d'investigation financière, la Cour des comptes et même les simples citoyens», a affirmé M. Sayah à des journalistes en marge de la cérémonie d'inauguration de son siège à Alger.

Il a ajouté que tous les dossiers traités par les experts de cette instance seront transmis, une fois les faits avérés, à la justice «qui a le dernier mot». «Certes, la corruption est avérée. On le constate à

travers les journaux et à travers les dossiers qu'on reçoit. Donc, on est là pour remédier à ce problème», a indiqué le directeur général de cet organisme qui vient d'entamer ses missions. M. Sayah a également indiqué que les grands dossiers de corruption ayant un préjudice avéré sur l'économie nationale seront traités en priorité par l'Office.

L'OFFICE PEUT FAIRE ÉGALEMENT DE L'AUTO-SAISINE

«Le volume de ces dossiers (traités par l'Office) est déterminé en fonction du préjudice causé au Trésor public. Le préjudice est donc le seul critère matériel et chaque dossier nécessite un traitement minutieux de la part de nos experts», a-t-il expliqué. Selon lui, l'Office peut faire également de l'auto-saisine lorsqu'il y a des

affaires révélées au niveau de la presse et qui se sont internationalisées». «Cela fait partie de nos prérogatives», a-t-il précisé. Interrogé sur la possibilité pour l'organisme qu'il dirige d'intervenir dans l'affaire Sonatrach, M. Sayah a expliqué que l'Office n'est pas encore saisi de cette affaire, actuellement entre les mains de la justice.

«Une fois que la justice s'est saisie (de l'affaire), l'Office n'a pas le droit d'interférer. C'est à la justice de décider si elle veut saisir l'Office», a-t-il précisé.

Le premier responsable de l'OCRC a, par ailleurs, reconnu que la corruption avait enregistré une ampleur importante au cours de ces dernières années. «En tant que magistrat, j'ai toujours connu ces affaires depuis plus de 30 ans. Je pense que ce fléau a pris une ampleur jamais vue par le nombre et le préjudice dans chaque

dossier», a noté M. Sayah. Il a, à cet effet, souligné que l'Office est opérationnel à compter de ce jour, et a été mis en place pour permettre de «s'attaquer davantage à la lutte contre ce fléau». «Les textes existent, les moyens existent et la volonté politique existe. Il faut être serein sur cette question car nous sommes en train de mettre en œuvre ce dispositif pour s'occuper de gérer ces dossiers et tout sera transmis à la justice, une fois le dossier avéré, conformément à la loi», a-t-il insisté.

Il a également affirmé que le siège de cet organisme est équipé de tous les moyens nécessaires pour l'accomplissement de ses missions «y compris en cas d'arrestation (de mis en cause)».

Le siège de l'OCRC, implanté à Hydra (Alger), a été inauguré par le ministre des Finances, Karim Djoudi, en présence de responsables de différentes institutions

chargées du contrôle et de la lutte contre la corruption et le crime économique comme l'IGF, la Cellule d'investigation financière et la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) ainsi que la Gendarmerie nationale.

L'Office constitue un outil opérationnel dans le domaine de la lutte contre les atteintes aux deniers publics. Il est érigé en service central de police judiciaire chargé des recherches et des constatations des infractions dans le cadre de la répression de la corruption et de déferer les auteurs devant les juridictions compétentes, en vertu des dispositions de la loi 06-01 du 20 février 2006. Il traite les dossiers transmis par les instances officielles, en plus des lettres de dénonciation émanant des citoyens.

APS

L'OCRC en bref

L'Office central de répression de la corruption (OCRC), dont le siège a été inauguré hier par le ministre des Finances, est régi par le décret présidentiel du 8 décembre 2011 ainsi que par la loi de lutte contre la corruption de 2006. En vertu des dispositions de cette loi (20 février 2006) et du décret présidentiel portant composition, organisation et modalités de fonctionnement de l'office, cet organisme est chargé de :

- La collecte, la centralisation et l'exploitation de toute information relevant de son champ de compétence.

- La conduite des enquêtes et la recherche des preuves sur les faits des «grandes affaires» de corruption et la présentation de leurs auteurs devant le parquet.

- Le développement de la coopération avec les organismes similaires.

- L'Office vise à assurer une action «coordonnée et complémentaire» en matière de sécurité financière à travers une coordination renforcée avec autres organes de contrôle, tels que la Cellule de traitement du renseignement financier (CTR), l'Inspection générale des finances (IGF) et les Commissions nationales des marchés.

- Il effectue ses missions en coordination avec les différents services de police judiciaire du pays.

- Il peut recourir à l'auto-saisine en exploitant les informations rapportées par la presse ou par d'autres sources comme il peut être saisi par l'IGF, la CTR, les services de police ou les simples citoyens.

- L'Office est composé d'officiers de police judiciaire dont la compétence s'étend à tout le territoire national, de magistrats, de greffiers et de représentants de plusieurs autres administrations.

- L'Office est administrativement rattaché au ministère des Finances.

- Il représente l'outil opérationnel de l'instance nationale de lutte contre la corruption, devenue opérationnelle en 2011.

- L'Office est dirigé par M. Abdelmalek Sayah, nommé le 28 décembre 2011 comme directeur général de cette structure. Ce magistrat occupait auparavant le poste de DG de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLDT).

- La création de l'OCRC avait été décidée dans le cadre de l'application de la directive présidentielle de décembre 2009 relative à la dynamisation de la lutte contre la corruption.

CONFÉRENCE-DÉBAT, HIER, ILS SONT ENVIRON 80 000 EN ALGÉRIE

Quelle thérapie pour les enfants autistes ?



- L'implication des parents est essentielle
- Nécessité d'augmenter le nombre des centres spécialisés pour un meilleur suivi des malades

Tahar Mohamed Al Anouar

Conférence-débat hier au Centre de presse de DK News sur l'autisme et sa prise en charge sur le plan médical. Le docteur Asma Oussedik, pédiopsychiatre et chef de service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent à l'hôpital de Chéraga, Mme Kacimi El Hassani Chahnaz, orthophoniste



Le Docteur Asma Oussedik, pédiopsychiatre et chef de service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent à l'hôpital de Chéraga

niste et Mme Benbouzid Nafissa psychologue clinicienne sont intervenues lors de cette rencontre.

Une maladie qui touche les enfants

La maladie qui touche les enfants est une pathologie lourde. L'autisme selon la définition qu'en donnent les spécialistes, est un désordre neurologique grave caractérisé par un repli sur soi qui limite considérablement la communication et l'interaction de l'enfant avec son entourage. Les symptômes se manifestent durant les trois premières années de la vie de l'enfant. Ils sont divers et varient d'un enfant à l'autre, leur intensité peut évoluer notamment avec l'âge : indifférence aux autres ou réactions bizarres, comportements répétitifs et activités stéréotypées, désintérêt pour les objets de son environnement.

4 cas pour 1000 naissances

En Algérie, la prévalence de cette maladie est estimée à 4 cas pour 1 000 naissances. C'est un réel problème de santé publique, relève pour sa part, le Dr Asma Oussedik. L'enfant a des comportements et des activités restreintes. Il y a plusieurs gènes qui attestent de l'autisme. La piste génétique est privilégiée à ce stade de la recherche, note l'éminente intervenante. Les troubles sont très variables, ajoute-t-elle. Il y a également des troubles associés (épilepsie, anomalies génétiques, métabolismes). On peut déceler une défiance intellectuelle, différents symptômes en fonction de l'âge de l'enfant. Les troubles de la communication sont évidents et se traduisent par des carences dans les gestes, re-



Mme Kacimi El Hassani Chahnaz, orthophoniste

tard dans le développement du langage, absence de jeux comme les enfants de leur âge.

Signes cliniques à partir de deux ans

Les signes cliniques apparaissent à l'âge de deux ans. On constate une absence dans le regard, une absence d'intérêt pour les autres enfants, pas d'échanges avec eux, pas de câlins, pas d'angoisse due à la séparation, expressions faciales inappropriées, résistance aux lieux nouveaux, fascination sensorielle absente dans l'expression de la douleur, phobies bizarres, troubles dans la marche ou crises de comportement.

L'état des lieux est peu réjouissant

A propos de l'état des lieux concernant cette pathologie, le Dr Asma Oussedik parle d'une situation pas très réjouissante. Le ministère a pu construire, difficile, une dizaine de services spécialisés mais nous restons très loin du compte. Des centres ont été également érigés par des associations. On trouve aussi des classes spéciales. Mais tout cela reste insuffisant à Chéraga où nous prenons, note l'éminente intervenante, une trentaine d'enfants



Mme Benbouzid Nafissa psychologue clinicienne

intégrés en milieu hospitalier avec un programme approprié qui leur est destiné. On est en charge de 200 enfants évoluant en externe. Il faut savoir, souligne le Dr Oussedik, que la demande de soins est énorme. La pression est très grande sur le personnel médical. Face à la douleur et à l'angoisse des parents, il y a de pseudo-centres qui ont ouvert leurs portes. Ces structures relèvent du charlatanisme. Elles ne se basent pas sur des méthodes de travail appropriées et ne bénéficient pas des services d'un personnel spécialisé. Elles sont de plus, fermées à tout contact avec l'extérieur, comme le précisèrent, lors de l'intervention, Mme Kacimi et Benboozid, respectivement orthophoniste et psychologue clinicienne.

Descentes vouées au charlatanisme

Les deux éminentes spécialistes affirment que toutes leurs tentatives pour se rapprocher de ces centres ont été vouées à l'échec. Le Dr Oussedik a mis en garde les parents d'enfants malades contre les sollicitations émanant de telles structures. On a noté des cas de régression chez les enfants qui ont fréquenté celles-ci. Donc, il y a une ex-

trême vigilance à observer par les parents dans l'intérêt de leur enfant. Au sujet des actions menées par le secteur public et les centres privés répondant aux normes, le Dr Oussedik relève que les actions sont parcellaires. On a appris dans le cadre de la prise en charge de cette maladie, à travailler ensemble. Le Dr Oussedik plaide pour un travail en réseau. Des institutions comme le ministère de la Santé, le ministère de la Solidarité nationale et autres institutions spécialisées (Enseignement supérieur) doivent coopérer dans le cadre d'équipes pluridisciplinaires. C'est la ligne de conduite adoptée dans les pays développés ou ont été mises en commun toutes les compétences. La marche à suivre, selon le Dr Oussedik Asma, est de commencer par le dépistage et la formation de généralistes est indispensable car il s'agit de médecins de première ligne pour le diagnostic.

Une formation en cascade

Après une formation en cascade (en milieu scolaire, au niveau des PLI, des pédiatres, des généralistes), il faut ensuite ouvrir des structures. Des solutions existent pour l'animation de ces structures. Des psychologues, des généralistes sont à former. Il y a des compétences dans le pays. La prise en charge des malades est individuelle. Notre rôle est de dénoncer souligne l'oratrice, les solutions de gardiennage imaginées par des charlatans dans des centres inadaptés. Des hôpitaux dits de jour existent, il y a celui de Chéraga. Il en existe aussi à Blida, Constantine, Annaba, Batna. Mais ces infrastructures demeurent insuffisantes. Nous devons insister sur la formation, c'est primordial, insiste le Dr Oussedik Asma.

•••

AU CENTRE DE PRESSE DE DK NEWS

•••

L'analyste appliquée au comportement

L'oratrice fait part d'une formation initiée avec l'apport d'une spécialiste française, venue en Algérie pour enseigner les techniques de prise en charge à travers une méthode spécifique qui est celle de l'analyse appliquée au comportement. C'est une méthode éducative qui a donné, selon l'oratrice, d'excellents résultats dans le monde. Une vingtaine de personnes ont été formées. Cette technique a été mise en place à Chéraga. Il y a des formateurs qui sont opérationnels. Les institutions intéressées doivent en généraliser la pratique. Il a été constaté chez les enfants pris en charge, des progrès certains et ils ont pu être intégrés dans les crèches. Il y a une multitude de gestes nouveaux pour les enfants. 50 % d'enfants malades présentent un retard mental à des degrés différents. L'autisme fait partie des troubles du développement caractérisés par une interaction sociale et une communication anormale avec des comportements restreints et répétitifs que prendra en charge la technique de l'analyse appliquée au comportement.

Le diagnostic est clinique

L'autisme atteint le cerveau. Le Dr Asma Oussedik note que le diagnostic est clinique. Il n'y a ni radiologie, ni analyses à faire, pas de médicaments à prescrire. On apprend aux parents à rendre autonomes leurs enfants. Le diagnostic apparaît comme un coup de tonnerre pour les parents. Nous les assurons qu'ils ne sont pas seuls face à ce drame, mais qu'on est à leurs côtés, relève l'oratrice. Il ne faut jamais lâcher les parents, ajoute-t-elle. Le traitement de l'autisme a relevé de nombreuses méthodes de psychanalyses et celles issues des méthodes

éducatives. Ce fut la méthode française. Aujourd'hui les choses évoluent, les frontières aussi, pour ce qui est de la science. Il ne s'agit plus seulement de psychanalyse, mais il y a l'émergence d'autres méthodes comme l'analyse appliquée au comportement. C'est une méthode qui coûte cher à l'installation mais son impact est très grand.

Selon Mme Kacimi, il y a une formation de formateurs. Cette formation est élargie à la consultation. Il y a beaucoup de candidats stagiaires. Pour le dépistage, le ministère de la Santé doit ouvrir des formations a-t-il été dit, en réponse à des questions. Le Dr Asma Oussedik a affirmé que quatre années ont été nécessaires pour trouver des sponsors et diffuser la formation de l'analyse appliquée au comportement et ramener la spécialiste française. Il faut des tests pour le dépistage, mais aussi des structures de prise en charge. Selon Mme Mammeri, présidente de la Fédération des handicapés moteurs, il a été tenté à travers l'institution, de prendre en charge le dépistage pour déceler les troubles chez le nouveau-né car la prise en charge est extrêmement importante. Il y a nécessité de mettre en place des centres spécialisés et d'abord commencer par un centre pilote, dit-elle.

Ne pas séparer l'enfant de son environnement

Concernant une question sur la prise en charge à l'étranger, le Dr Asma Oussedik relève qu'il ne s'agit pas d'une bonne méthode car il n'est pas indiqué de séparer l'enfant de son environnement immédiat, sa famille principalement. En plus, la prise en charge à l'étranger n'est que partielle. Les parents auront à charge toutes les dépenses hors hôpital qui ne sont pas remboursées par la Sécurité sociale. Soigner les



enfants atteints de cette terrible maladie, relève le Dr Asma Oussedik, consiste à aimer par-dessus tout, les enfants. À Chéraga, nous disposons des services, d'équipes pluridisciplinaires. La prise en charge de cette maladie est peut-être coûteuse, mais elle est beaucoup moins coûteuse que la prise en charge médicamenteuse, s'agissant d'autres maladies.

L'intégration scolaire est possible

L'Algérie a adhéré à l'ensemble des conventions qui régissent les droits des enfants et leur protection. Dans le domaine de l'apprentissage, l'école a un rôle à jouer à condition d'avoir un enseignement adapté. On pourrait songer à la formation d'auxiliaires scolaires, note l'oratrice en répondant aux questions. L'intégration scolaire est possible. Il y a des écoles privées qui ont voulu jouer le jeu avec des résultats intéressants à l'appui. La

création de centres adaptés est possible. La piste génétique en termes de recherche est la plus confirmée. Les spécialistes sont d'accord pour reconnaître que la cause génétique de l'autisme est clairement établie. Il n'existe pas un seul gène de l'autisme, mais plusieurs. L'implication des parents dans le processus thérapeutique est essentielle.

Rassurer les parents est extrêmement important. La maladie se combat en étant nombreux d'où l'intérêt de la présence et du travail d'équipes pluridisciplinaires.

T.M.A.

L'orthophoniste, en quête d'une parole chez l'enfant

R. Rachedi

L'autisme ou troubles du spectre autistique (TSA) sont des troubles du développement, caractérisés par une interaction sociale et une communication anormale, avec des comportements restreints et répétitifs.

La difficulté avec cette maladie, c'est qu'elle nécessite une prise en charge individuelle. «A l'EHS de Chéraga, nous avons une équipe de professionnels de la santé mentale constituée de deux orthophonistes, deux pédiopsychiatres, une clinicienne, un ergothérapeute, et une psychologue scolaire, le tout accompagné par une vingtaine d'éducatrices, chargées de venir en aide à une trentaine d'enfants atteints d'autisme», a affirmé Mme Kacimi El Hassani Chahnaz, orthophoniste, en marge du forum de DK News. Le rôle de l'orthophoniste, consiste à redonner l'envie de parler à l'enfant atteint d'autisme, mais pour ceux qui possèdent le langage, l'intervention sera plutôt axée sur la correction et la diminution des troubles du langage. Cependant, avec la nouvelle technique



utilisée à savoir l'ABA «mon travail en tant qu'orthophoniste consiste à enseigner aux enfants, la demande physique et verbale, la dénomination, et l'interaction sociale» a affirmé la spécialiste.

Selon Mme Kacimi, il reste beaucoup à faire pour arriver à prendre en charge tous les cas qui se manifestent chaque année, surtout lorsqu'on sait que le taux de prévalence varie entre 1 et 4 enfants sur 1000. Le nombre de pédiopsychiatres reste insuffisant. «Lors de leurs études, la plupart des psychiatres ne bénéficient que de la formation adulte, seuls les résidents qui vont dans les services de pédiopsychiatrie, peuvent bénéficier de la

formation adéquate». Maladie encore méconnue, les chercheurs n'arrivent toujours pas à déterminer les causes de son développement.

Il y a plusieurs pistes de recherches et de réflexion, mis à part le facteur génétique, aucune d'entre elles ne peut être formelle a signalé Mme Kacimi : «Il y a quelques années de cela, nous avons reçu un enfant autiste né d'une grossesse gémellaire, alors que son frère jumeau était en bonne santé». Faute d'un traitement curatif, les thérapies visent à développer une autonomie chez l'enfant malade, en lui apprenant à s'exprimer, manger, s'habiller, et à prendre conscience du monde qui l'entoure : «Il y a des enfants qui ont réussi à être scolarisés, l'un d'eux a passé le palier de l'enseignement primaire, et l'autre a intégré des centres médico-pédagogiques à l'image de celui de Hydra». Mais tous ces progrès ne peuvent être réalisés sans une implication directe des parents. «Afin de prétendre à un pronostic meilleur, les parents doivent être des partenaires actifs lors de la prise en charge de leurs enfants», a conclu Mme Kacimi.

R.R.

Pour la création d'établissements scolaires appropriés

Environ 80 000 enfants souffrent d'autisme en Algérie et ne sont pas tous pris en charge dans des établissements sanitaires en raison du "manque d'infrastructures et de personnels formés", a indiqué mercredi à Alger le Dr Asma Oussedik, chef du service pédiopsychiatrie à l'hôpital psychiatrique de Chéraga.

"L'Algérie manque cruellement d'établissements sanitaires adéquats pour la prise en charge de l'ensemble des 80 000 enfants autistes", a affirmé le Dr Oussedik, lors d'une conférence-débat au forum du journal DK News. Elle a relevé que la plupart des enfants atteints de ce désordre neurologique ne bénéficient d'aucun suivi thérapeutique leur permettant d'envisager une scolarité, estimant qu'il est nécessaire de créer davantage de services spécialisés en pédiopsychiatrie et de former le personnel qualifié pour le traitement de cette maladie.

L'autisme est un trouble neuro-développemental appartenant aux troubles envahissants du développement (comportement, sociabilité, langage) et il n'existe actuellement aucun traitement médical pour cette pathologie. Selon des spécialistes, les enfants souffrant d'autisme ont des altérations de la communication, de l'interaction sociale réciproque et ont des activités et des intérêts restreints envers autrui et pour leur environnement.

Les causes de la maladie sont multifactorielles avec une étiologie génétique, biologique et environnementale et ne sont aucunement liées à des dysfonctionnements interactifs précoce entre la mère et l'enfant, a expliqué le Dr Oussedik. Les enfants autistes ont souvent des troubles de la communication infra verbale, qui se caractérisent par l'absence de pointage, de gestes, d'attentions conjointes et ne répondent pas à leurs prénoms.

Pour sa part, Mme Nafissa Benbouzid, psychologue clinicienne, a relevé chez ces enfants autistes un manque d'intérêt envers les autres, une affectivité restreinte et l'absence de l'angoisse de séparation avec leur mère. Elle a précisé que leurs expressions faciales sont inappropriées et résistent aux changements et aux lieux nouveaux, faisant remarquer qu'il peut exister une co-morbidité entre l'autisme et plusieurs autres pathologies comme le retard mental, l'épilepsie ou la surdité. De son côté, Mme Chahmaz Kacimi El Hassani, orthophoniste, a mis l'accent sur le retard de langage chez les autistes, leurs phobies bizarres et l'absence d'expressivité de la douleur.

Pour ces spécialistes, l'état de ces enfants peut s'améliorer s'ils sont suivis dès leur jeune âge dans des structures sanitaires et psychologiques adéquates pour leur apprendre à être autonomes et responsables. "Il existe des méthodes adaptées à l'apprentissage de ces enfants qui permettent aux enfants d'acquérir des notions élémentaires pour devenir autonomes", ont affirmé les mêmes intervenants. Des ateliers d'écriture, de dessin, de peinture, d'interaction sociale, d'orthophonie et d'achats sont prévus pour les enfants dans les divers services pédiopsychiatres et les méthodes sont personnalisées et adaptées à chaque cas. Après l'acquisition de bases sociales, les enfants peuvent être insérés dans des écoles selon leur degré d'évolution, comme ils peuvent bénéficier d'enseignements spécifiques avec l'aide d'auxiliaires de vie. La même intervenante a ajouté, à ce sujet, à la création d'établissements scolaires appropriés et de centres adéquats pour insérer les enfants atteints d'autisme.

APS

ALGÉRIE - ESPAGNE

TIPASA: 2^e séminaire national de mise à niveau des artisans potiers et en céramique d'art du 17 au 21 mars



Un séminaire national de mise à niveau des artisans en poterie et céramique d'art sera organisé du 17 au 21 mars à Tipasa, à l'initiative de la Chambre locale de l'artisanat et des métiers (CAM) et de la direction du secteur.

Il s'agit de la 2^e édition du genre, après celle de 2011, inscrite au titre des préparatifs pour la réalisation d'un «Pôle d'excellence» pour la céramique d'art, au niveau de Tipasa «sélectionnée expressément par la tutelle pour sa renommée internationale en production artisanale», a indiqué le responsable de la CAM de Tipasa, M. Lakhdari Mohamed.

Près de 70 artisans de différentes régions du pays sont attendus à cette rencontre nationale qui réunira des experts espagnols invités, en la circonstance, pour l'encadrement de quatre ateliers de formation sur les dernières techniques en matière de céramique d'art, au titre de la coopération algéro-espagnole dans ce domaine, a indiqué à l'APS M. Lakhdari.

Cette opportunité donnera lieu à la remise, pour la première fois par la Chambre nationale de l'artisanat et des métiers, du titre de «Maître artisan» à un nombre d'artisans, et ce à la faveur d'une opération coordonnée entre des experts algériens et étrangers au titre d'une convention de partenariat, signée avec l'Union européenne.

Une opération pilote pour le contrôle de la qualité des produits en poterie et en céramique sera également organisée à l'occasion, en présence de spécialistes du Conseil national d'orientation.

Cette manifestation est inscrite dans le cadre du programme de la Commission technique mixte algéro-espagnole, tenue en octobre 2012, au siège du ministère de tutelle, en application de la 2^e phase d'accompagnement du projet du «Pôle d'excellence», a souligné la même source.

Cette commission avait adopté un nombre d'activités relatives, entre autres, à l'organisation de journées techniques sur la participation de l'Algérie aux expositions mondiales, et à la mise en place de procédures pour la valorisation des matières premières, ainsi que les méthodes de production et de stockage de la céramique d'art en Algérie.

APS

LE COUP D'ACCÉLÉRATEUR DE AMAR TOU

Des chantiers de tramway

lancés

dans 6 villes en 2013

Les travaux de réalisation de tramways au niveau de six villes du pays seront entamés avant la fin de l'année en cours, a annoncé samedi à Oran le ministre des Transports, M. Amar Tou.



Lors de la cérémonie de réception provisoire du projet du tramway d'Oran et le lancement de sa mise en service non commerciale, le ministre a indiqué que les villes de Sidi Bel Abbès, Mostaganem et Ouargla en plus de Sétif, Batna et Annaba verront le lancement des travaux des projets de leurs tramways avant la fin de l'année en cours.

M. Tou, accompagné des walis d'Oran, de Mostaganem, de Sidi Bel Abbès, d'Ouargla et d'Aïn Témouchent, a ajouté que les préparatifs se déroulent normalement pour la réalisation de ces projets. L'ouverture des plis des appels d'offres pour la réalisation du tramway de la ville de Sidi Bel Abbès a été faite le 17 février dernier et il est prévu le lancement des travaux avant la fin du premier semestre de l'année en cours, a souligné le ministre. Quant à l'ouverture

des plis des projets de réalisation des tramways d'Ouargla et de Mostaganem, elle est prévue pour les 13 mars et 25 avril respectivement. S'agissant des projets d'Annaba et de Sétif, l'achèvement de l'élaboration des études est prévu prochainement alors qu'à Batna, la réalisation des études est accélérée pour le lancement des travaux dans les délais fixés, a indiqué le ministre, précisant que huit autres wilayas (Tébessa, Tlemcen, Skikda, Béjaïa, Biskra, Blida, Djelfa et Béchar) sont concernées par des études de faisabilité du projet de réalisation du tramway.

Par ailleurs, M. Tou a annoncé le lancement, au cours de la saison estivale prochaine, de la 3^e tranche des travaux du tramway d'Alger, rappelant que les travaux de réalisation du tramway de Constantine «se déroulent à un bon rythme».

5 walis dans le tramway

Cette mise en service devra durer deux mois avant l'exploitation commerciale du tramway à partir du 1^{er} mai prochain, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des travailleurs, selon les explications fournies par les responsables de l'entreprise de gestion du tramway d'Oran Sétram lors de la cérémonie de réception provisoire du projet. Le ministre a fait le voyage à bord d'un wagon en compagnie des walis d'Oran, Ouargla, Mostaganem, Sidi Bel Abbès et Aïn Témouchent et autres invités, sur toute la ligne du tramway s'étendant sur 18,7 kilomètres.

Soulignant que la dotation de la ville d'Oran de ce moyen moderne de transport est un «important acquis» pour ses habitants, M. Tou a indiqué, pour ce qui est de la tarification qui attendent les usagers avant la mise en service commerciale du tramway, qu'elle n'est pas encore fixée.

«Nous étudions cette question minutieusement en prenant en considération les spécificités du tramway d'Oran comportant deux lignes principales traversant le centre-ville à partir de l'Est et de l'Ouest», a-t-il dit à ce propos, précisant que la tarification sera fixée avant son entrée en phase commerciale. Le tramway d'Oran, qui a été réceptionné provisoirement, est la première ligne du projet qui a vu son extension de trois tracés menant vers l'aéroport international Ahmed Ben Bella, le pôle universitaire de Belgaïd et hâï Benhâra. La distance globale du réseau du tramway est de plus de 48 km. La première ligne du projet, dont la première pierre a été posée le 17 décembre 2008 par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, est composée de 32 stations et trois pôles d'échanges. Il est prévu que cette ligne, qui sera desservie par 30 wagons, transporter environ 90 000 voyageurs/jour. Chaque voyage durera 47 minutes, soit une moyenne de rotation au niveau de chaque station entre 4 à 6 minutes. Le réseau du tramway d'Oran se caractérise par ses ateliers de maintenance et de réparation, une unité de maîtrise et de suivi à distance par les Technologies de l'information et la communication (TIC), outre 160 caméras de surveillance instantanée du réseau et un équipement de communication entre conducteurs et clients. Le ministre a procédé, lors de cette cérémonie, à la remise de diplômes d'aptitude à 20 stagiaires en matière de conduite des wagons du tramway ayant bénéficié d'une formation théorique et pratique dans le domaine.

L'ANR appelle à l'adoption d'un régime semi-présidentiel dans le prochain amendement constitutionnel

Le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), M. Belkacem Sahli, a révélé, samedi à Alger, une partie des propositions de son parti relatives à l'amendement de la Constitution, soulignant le soutien de sa formation politique de l'établissement d'un régime semi-présidentiel et le renforcement du rôle du Conseil de la Nation et de la société civile. L'ANR soutient «le régime semi-présidentiel sur la base d'une étude sociologique de la société algérienne» a indiqué M. Sahli à l'ouverture de la conférence nationale des présidents des bureaux de wilayas. Il a souligné, à ce propos, la nécessité d'inclure dans le prochain amendement constitutionnel «le renforcement du rôle du Conseil de la Nation par l'attribution de prérogatives

lui permettant de légiférer notamment en ce qui a trait aux questions locales et à la gestion des collectivités locales». Il a estimé nécessaire «la consécration d'un article dans la Constitution qui renforce le rôle de la société civile comme ce fut le cas pour le rôle de la femme». D'autre part, M. Sahli a rappelé les positions de son parti à l'égard de certaines questions nationales, appelant à l'«approfondissement» du processus des réformes politiques par la «consécration des lois» dont la loi relative à l'information qui «requiert certains outils afin d'atteindre une liberté de presse au service de la société». Evoquant la «moralisation de l'action politique», il a affirmé qu'il est inconcevable de passer sous silence certaines informations qui traitent de scandales et dilapidation de fonds publics», appelant les pouvoirs publics à «être présents dans ces affaires pour faire face à la corruption». «Nous ne devons pas donner l'occasion aux ennemis de l'Algérie (...) qui tentent de nuire à l'image du pays à travers la compagnie Sonatrach considérée comme l'épine dorsale de l'économie nationale», a-t-il précisé. Il a ajouté, enfin, que «les affaires liées aux scandales et la divulgation d'informations à ce sujet ne sont pas innocentes en cette conjoncture où l'Algérie fait face à des défis majeurs nés de la situation au Mali et dans les pays du voisinage». Au plan organique, M. Sahli a affirmé que le programme du parti pour l'an 2013 comportait trois conférences régionales consacrées aux élus.

La compagnie aérienne Tassili Airlines (TAL), a lancé samedi officiellement son programme de transport domestique grand public, avec des lignes desservant notamment le sud du pays, à l'occasion d'un vol inaugural entre Alger et Tamanrasset via Adrar.

Vol inaugural de Tassili Airlines, nouveau venu dans le réseau domestique



Opérationnelles dès lundi prochain, les dessertes programmées par TAL couvriront Alger, Oran, Adrar, Tamanrasset, Illizi, In Salah, Ouargla, El Oued, Ghardaïa, Constantine et Annaba qui seront desservies par 33 vols prévus pour le mois de mars.

Le voyage inaugural a été effectué en présence notamment du PDG de la compagnie, M. Fayçal Kelil, et des cadres du secteur de l'énergie et des mines.

M. Kelil s'est félicité de l'ouverture de TAL sur le réseau de transport régulier domestique, affirmant qu'il s'agissait pour la compagnie de densifier, en premier lieu, la couverture des régions du sud du pays, sept (7) des onze (11) villes desservies se situant dans le Grand sud.

A travers ce programme préliminaire, la compagnie aérienne entend aussi "avoir une plus grande présence (sur le marché du transport aérien), tout en favorisant l'emploi de la main d'œuvre locale" a indiqué le patron de TAL lors d'une cérémonie organisée à l'aéroport Cheikh Sidi Mohamed Belkebir d'Adrar.

Pour cette année, TAL, qui devient ainsi la deuxième compagnie aérienne publique à opérer sur le réseau domestique avec Air Algérie, compte transporter quelque 200.000 voyageurs sur les lignes intérieures avec environ 6000 heures de vol, "ce qui est bénéfique pour la rentabilité de la flotte", selon M. Kelil.

Les vols domestiques de Tassili Airlines, qui transportait jusque-là les personnels de Sonatrach et de compagnies pétrolières étrangères, "vont renforcer l'offre à destination de la collectivité nationale et vont compléter le programme d'Air Algérie et non pas la concurrence", a-t-il tenu à souligner.

Mais, à partir du mois d'avril ces

dessertes domestiques devraient être renforcées et adaptées en fonction de l'évolution de la demande, avant de lancer dès septembre prochain des dessertes régionales pour les wilayas du sud, selon M. Kelil. "TAL va lancer aussi un réseau régional dont la desserte Tamanrasset-Adrar-Bordj Badji Mokhtar à partir de septembre 2013" parallèlement au renforcement des dessertes vers le sud et les hauts plateaux, a affirmé le PDG de TAL devant les autorités locales d'Adrar. Impacts positifs attendus sur l'économie et le tourisme

De son côté, le wali d'Adrar M. Abdellahid Saci a affirmé, à cette occasion, que le renforcement des lignes aériennes vers cette wilaya va donner un nouvel élan à l'économie de la région et notamment à son secteur touristique.

"L'ouverture de la ligne Adrar-Alger est venue au temps opportun et va compléter les dessertes d'Air Algérie. Cela aura un impact positif sur la wilaya et sur tout le grand sud", a encore dit M. Saci au cours de la cérémonie.

Apprivochés par l'APS en marge du lancement du programme de vols domestiques de TAL, des citoyens d'Adrar ont favorablement accueilli le lancement dès lundi prochain des lignes Adrar-Alger, In Salah-Adrar et In Salah-Alger, mais demandent que les prix des billets soient plus abordables.

"L'ouverture de ces nouvelles lignes est une bonne chose, car les dessertes assurées par Air Algérie, notamment vers Alger et Oran restent insuffisantes. Mais, nous voudrions que Tassili Airlines applique des prix plus abordables", a déclaré Laid Addou, un habitant de la wilaya.

Mais, selon le directeur commercial de (TAL) M. Kamel Mezghich, les tarifs actuels, alignés sur ceux d'Air Algérie, seront appelés à évoluer, notamment

pour les dessertes du sud du pays, précisant que la compagnie s'emploie à suivre l'évolution des prix des billets pour arriver à des tarifs adaptés au marché. "On n'arrête pas d'évaluer les prix à appliquer jusqu'à ce qu'on puisse proposer des tarifs qui permettent au marché de répondre favorablement. On ne reste pas figé sur les tarifs définis, mais notre souci reste la satisfaction des passagers", a-t-il indiqué à l'APS.

À l'aéroport Akhamouk de Tamanrasset, desservi par deux vols hebdomadaires vers Alger, une agence commerciale de TAL a été inaugurée par le PDG de la compagnie, qui s'est entretenu avec des fours opérateurs de la région de l'Ahaggar sur les perspectives de développement de l'activité touristique dans cette wilaya.

A ce propos, un responsable d'une agence touristique opérant dans cette wilaya a affirmé que ces deux lignes régulières constituent un levier pour promouvoir l'activité touristique dans la région.

Filière du groupe Sonatrach à 100%, Tassili Airlines a mobilisé à cet effet douze aéronefs avec une capacité totale de 1.064 sièges dont 4 aéronefs de Type Boeing 737-800, 4 de type bombardier Dash 8 Q 400 et 4 autres de type Dash 8 Q 200. Avant de se lancer dans le transport domestique régulier grand public, TAL opérait depuis sa création dans le transport du personnel de Sonatrach puis, dès septembre dernier, dans des dessertes internationales destinées aux travailleurs de sociétés étrangères présentes en Algérie. TAL possède actuellement une flotte composée de 31 avions, d'une capacité globale de 1.228 sièges.

La compagnie a été créée en mars 1998 dans le cadre d'une joint-venture entre Sonatrach et Air Algérie, avant de devenir une filiale à 100% du groupe pétrolier public en avril 2005.

**REFORCER
L'INDÉPENDANCE
DE LA JUSTICE
Objectif majeur
des magistrats**



Le Président du Syndicat national des magistrats (SNM), M. Djamel Aïdouni

La consolidation de l'indépendance de la justice constitue l'objectif majeur des magistrats algériens, a déclaré samedi à Oran le président du Syndicat national des magistrats (SNM), M. Djamel Aïdouni.

"Renforcer l'indépendance de la justice au sein de notre pays est la première priorité du magistrat algérien", a souligné M. Aïdouni qui a présidé une rencontre régionale des membres du SNM près les Cours de justice de l'Ouest. "Ce regroupement a donné lieu à une série de recommandations à l'attention de la tutelle, dont la plateforme finale sera rédigée à l'issue de l'ultime réunion prévue samedi prochain à Ghardaïa, les précédentes s'étant tenues successivement à Médéa, Chlef, Alger et Constantine", a indiqué le président du SNM.

Les propositions déjà émises "vont dans le sens du renforcement de l'indépendance de la justice", a-t-il fait savoir, ajoutant, à ce propos, que les aspirations de son organisation visent notamment "l'approbation d'un article de loi à la prochaine Constitution, relatif à la composante du Conseil supérieur de la magistrature (CSM)."

L'article de loi suggéré par le SNM permettra de voir les magistrats majoritaires dans la composante du CSM, selon M. Aïdouni qui estime en outre que "ce Conseil doit être présidé par le président de la République, tandis que le vice-président de cette même instance doit être le Premier président de la Cour suprême". Cette rencontre a, par ailleurs, débouché sur d'autres recommandations ayant trait à l'amélioration des conditions socioprofessionnelles des magistrats qui ont préconisé la révision de leurs indemnités, a indiqué M. Aïdouni, expliquant à cet égard, que les professionnels de sa corporation "perçoivent une seule indemnité et réclament deux autres au même titre que les secteurs qui en bénéficient intégralement."

Des difficultés d'accès au logement ont été également évoquées par les participants à ce regroupement sachant, ont-ils fait valoir, que leur salaire "dépasse le seuil maximal des revenus défini pour les différentes formules en vigueur". Dans une déclaration à la presse au terme de cette réunion, le président du SNM n'a pas exclu la tenue d'une rencontre nationale avant la remise de la plateforme finale des recommandations des magistrats à la tutelle.

Il a, par ailleurs, annoncé qu'il sera procédé, prochainement, au renouvellement des sections syndicales de son organisation à travers l'ensemble du territoire national.

APS

M. Djahid Younsi plébiscité Secrétaire général du Mouvement El-Islah

M. Djahid Younsi a été plébiscité Secrétaire général du Mouvement El-Islah en remplacement de M. Hamlaoui Akkouchi à l'occasion de la tenue du 2ème congrès du mouvement.

M. Younsi qui avait occupé le même poste auparavant a été plébiscité par le Conseil consultatif national en tant qu'unique candidat au poste de Secrétaire général. De son côté, M. Akkouchi a été plébiscité président du Conseil consultatif national composé de 120 membres.

M. Akkouchi avait déclaré à l'APS en marge des travaux du congrès qu'il n'allait pas se présenter au poste de secrétaire général du mouvement "en consécration du principe d'alternance au pouvoir et de la politique d'ouverture suivie par le mouvement".



MARCHÉS

2 000 opérations de garantie de projets au niveau national en 2012

La Caisse de garantie des marchés publics (Cgmp) a enregistré en 2012 près de 2 000 opérations de garantie pour la réalisation de projets dans divers secteurs au niveau national, a indiqué samedi à Mostaganem son directeur général. La valeur des crédits octroyés par la Cgmp comme garanties aux projets a atteint 75 milliards de DA, a précisé M. Omar Aït Larbi dans une déclaration à la presse en marge d'une journée d'information sur cette caisse. Des garanties ont été octroyées aux marchés dont l'enveloppe financière a dépassé 8 millions de DA dans divers secteurs, a-t-il indiqué. Il a rappelé que la mission de la Cgmp consistait en l'octroi de garanties et de cautions en vue d'assurer un équilibre entre l'évolution physique et financière des projets pour l'accompagnement des entreprises dans la concrétisation d'une commande publique.

Il a également souligné, lors de cette rencontre à laquelle ont assisté des cadres de différentes directions de wilayas et d'entreprises de réalisation, que la Cgmp accordait une tarification préférentielle, une célérité dans le traitement des demandes de crédit et une possibilité de financement de la globalité du marché. La caisse compte élargir à l'avenir sa part au marché, améliorer son organisation et consolider son système de gestion pour devenir un outil d'intervention de l'Etat dans le domaine économique, conformément aux règles du marché, a ajouté le même responsable. Cette journée d'information a comporté des explications des dispositions législatives et réglementaires de la loi sur les marchés publics et abordé les amendements intervenus dans cette loi, entre autres sujets. La Cgmp est un établissement public à caractère industriel et commercial (Epic), créée sous la tutelle du ministère des Finances par décret exécutif du 21 février 1998, dans le cadre du programme des réformes économiques engagées par l'Etat, en vue de pallier les difficultés rencontrées par les opérateurs économiques détenteurs de marchés publics.

**UE-USA :
Le libre-échange comme plan de relance le «moins coûteux»**

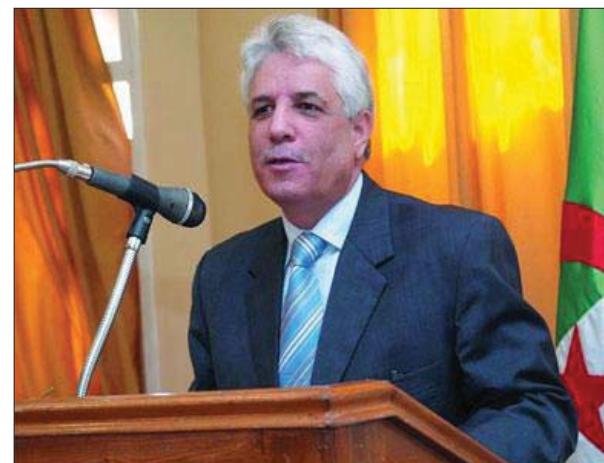
Un accord de libre-échange entre les Etats-Unis et l'Union européenne constituerait le «moins coûteux» des plans de relance pour juguler la crise et dynamiser l'économie des deux côtés de l'Atlantique, a déclaré samedi le Commissaire européen au Commerce. «C'est le plan de relance le moins coûteux qu'on puisse imaginer», a déclaré Karel De Gucht lors d'un discours à l'Université de Harvard, dans le Massachusetts (nord-est), ajoutant qu'un tel accord créerait des «centaines de milliers» d'emplois en Europe. Après le feu vert donné fin février par le président américain Barack Obama, la Commission européenne doit formellement donner son accord pour donner le coup d'envoi des négociations visant à créer une des plus importantes zones de libre-échange dans le monde. «La fonction première d'un accord maintenant serait d'apporter une réponse appropriée à la crise», a-t-il ajouté, dans un discours transmis à la presse. M. De Gucht a toutefois reconnu que les négociations devraient rencontrer de fortes résistances, attendues notamment dans l'agriculture ou les marchés publics. «Les puissants groupes d'intérêts des secteurs protégés essayeront toujours de mettre des bâtons dans les roues. L'ampleur de l'accord réveillera de nombreux sceptiques», a admis le commissaire européen. «Et reconnaissions-le, les mots "Europe" et "Amérique" ne sont pas toujours salués par des applaudissements auprès de chacune de nos populations», a-t-il ajouté. Selon le Commissaire européen, l'enjeu de l'accord ne sera pas seulement de supprimer les droits de douane, déjà très faibles, entre les deux blocs mais surtout de libéraliser les échanges de services et de lever les barrières réglementaires.

ENTREPRISES

Louh annonce des propositions pour résoudre les «disparités» entre les salaires dans le Sud

Le ministre du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, M. Tayeb Louh, a annoncé samedi à Alger, qu'il comptait formuler des propositions pour résoudre la problématique des «disparités» entre les salaires de travailleurs d'un même poste de travail au sein de compagnies pétrolières mères et d'entreprises de sous-traitance dans certaines wilayas du pays

Lors d'une rencontre avec les directeurs de l'emploi de wilayas, M. Louh a indiqué que l'examen des rapports qui parviennent au ministère sur la situation de l'emploi dans les différentes wilayas notamment dans le Sud, fait ressortir une préoccupation relative à la «grande disparité» entre les salaires d'un même poste de travail au sein de



compagnies pétrolières mères et d'entreprises de sous-traitance dans les wilayas du Sud.

Cette disparité «dépasse les limites» et la préoccupation à ce propos «est justifiée», a-t-il précisé avant de souligner qu'il formulerait des propositions au Premier ministre qui comporteront de nouvelles mesures pour la prise en

charge de cette question. Evoquant le rôle de l'inspection du travail, M. Louh a rappelé que les prérogatives de cette instance de contrôle étaient «limitées» au niveau de ces sociétés dès lors, a-t-il encore dit, que ce rôle limite au suivi de l'application du salaire minimum conformément aux lois en vigueur.

RÉFORMES ÉCONOMIQUES

FCE : la démarche du gouvernement est «réaliste et porteuse de progrès»

La démarche engagée par le gouvernement en matière de réformes économiques a été saluée, samedi, par le Forum des chefs d'entreprises (FCE) qui l'a qualifiée de «pragmatique, réaliste et porteuse de progrès». L'approche du gouvernement «est pragmatique, réaliste et porteuse de progrès pour notre pays», a affirmé le FCE dans un communiqué rendu public quelques jours après la rencontre qui avait regroupé le Premier ministre Abdelmalek Sellal et une délégation du Forum conduite par son président Reda Hammami. Le FCE avait réitéré à cette occasion son «adhésion

à la politique actuelle en matière économique conduite par les pouvoirs publics», confirmant sa «disponibilité à travailler sans relâche à son succès», indique un communiqué. Le Forum s'engage, selon le communiqué, à œuvrer à appliquer «rapidement et correctement» les modes opératoires qui demeurent la grande difficulté entre la conception des textes et leur application sur le terrain.

Sur l'ensemble des questions abordées lors de la rencontre, le Premier ministre a «été attentif et nous a fait le privilège de ses orientations», s'est-il réjoui en proposant à cet effet

«d'institutionnaliser» ce type de rencontres visant à faire une évaluation des actions engagées et surtout des résultats obtenus, selon la même source.

L'investissement a été la grande question abordée lors de la rencontre qui a été l'occasion pour débattre de deux déterminants du gouvernement, à savoir, «tout mettre en œuvre pour produire localement en substitution aux importations et le rapprochement avec le secteur public en organisant des synergies permettant de tirer profit du potentiel existant, en aval et amont», a-t-il précisé. Mais les efforts en la ma-

tière sont également à accomplir de façon «volontariste» par les entrepreneurs algériens afin qu'ils «assument leur part dans le développement», a souligné le premier responsable du FCE.

La rencontre avec M. Sellal est en fait une traduction dans les faits d'une «politique d'ouverture et de dialogue entraînant l'adhésion des chefs d'entreprise au programme de développement».

Elle a surtout permis «d'avancer sur l'évaluation de toutes les questions ayant une incidence actuelle sur le fonctionnement de notre économie», affirme le FCE.

FOURNITURE DE MATERIELS ÉLECTRIQUES :

Les offres de Siemens et de General Electric déclarées recevables (Sonelgaz)

Les offres techniques et financières de la compagnie américaine General Electric (GE) et celles du groupe allemand Siemens ont été déclarées «recevables» à la suite de l'ouverture publique des plis des offres relatives à la fourniture de matériels électriques, indique samedi un communiqué du groupe Sonelgaz.

L'appel d'offres national et international, lancé par deux sociétés du groupe Sonelgaz (Ceeg et SPE), portait sur «la fourniture d'îlots de puissance et un engagement à réaliser un complexe industriel de fabrication de turbines à gaz, turbines à vapeur et des alternateurs ainsi que leur systèmes de



contrôle commandé», précise la même source. «Eu égard aux conditions et critères d'attribution du marché figurant sur le cahier des charges (...), le maître

d'ouvrage attribuera provisoirement le marché au candidat ayant le prix du kw/h actualisé le plus bas», ajoute le communiqué.

La firme américaine a présenté la meilleure offre en matière de coût de l'investissement, en proposant un coût à hauteur de 1,868 milliard de dollars, pour la partie devises, et 3,602 milliards de dinars, pour la partie en monnaie nationale, ainsi qu'un tarif kw/heure de 2,27 dinars.

Son concurrent l'Allemand Siemens a, quant à lui, avancé un coût de 1,931 milliard d'euros (environ 2,6 mds usd) et un tarif de kw/heure de 2,41 dinars.

APS

FRÉQUENTATION DES RÉSEAUX SOCIAUX

Le bonheur des uns, le malheur des autres !

Censé aider au développement du contact et des échanges entre les individus, le réseau internet, peut néanmoins, par l'impact des réseaux sociaux, comme Facebook, vire au cauchemar et endommager des bonheurs, comme ceux du couple, selon de récentes études.



Samy YACINE

Naviguer sur Internet c'est s'offrir un monde virtuel, vaste, riche et qui promet beaucoup de rêves et d'illusions pour ceux qui savent y être, quand et le temps qu'il faut, sans se laisser aller à des pratiques qui feraienr tourner leur vie numérique au cauchemar.

Tout d'abord, nous dit-on, un réseau social comme Facebook, ça peut rendre «malheureux et jaloux» ; c'est du moins la conclusion sérieuse, rapportée par le site www.01.net, d'une étude scientifique menée en Allemagne par le Dr Hanna Krasnova et le Dr Peter Buxmann, deux chercheurs des universités de Humboldt et de Darmstadt. On y apprend qu'une personne sur trois (36,9%) se sent plus mal après s'être connectée et plus insatisfaite de sa vie, disent les chercheurs, précisant que ceux qui ne publient rien sont les plus affectés», avec cette précision faite à l'agence Reuters par

Hanna Krasnov, chercheur à l'Université de Humboldt à Berlin : «Nous avons été étonnés du nombre de personnes qui ont une mauvaise expérience de Facebook, qui ressentent un sentiment de solitude, de frustration et de colère». De quoi avoir des difficultés à résister à l'envie de dire «nous aussi»... Bref. Selon les résultats de cette étude, «les photos de vacances sont la première cause de ressentiment (19,3 %). Elles sont responsables de plus de la moitié des réactions de jalousie. L'interaction sociale est le deuxième facteur de ressentiment (6,3 %), les utilisateurs pouvant comparer, par exemple, le nombre de vœux d'anniversaire reçus, de mentions «j'aime» et de commentaires. Pour ces personnes, l'absence de commentaire est associée à un manque d'attention des «amis».

Les malheurs sur le monde virtuel du cyberspace peuvent

prendre d'autres tournées susceptibles de mener la vie dure à l'harmonie et au bonheur du couple. Sexologue clinicienne, psychothérapeute et enseignante au Québec, Anik Ferron a mené une étude sur l'impact des réseaux sociaux et des sites pour adultes sur la dynamique et la sexualité du couple. Elle est citée par le site www.lacroix.com : «Internet est accessible, abordable et surtout anonyme. Il peut, donc, être facile de développer une dépendance. Prenez Facebook. Une simple curiosité mène beaucoup d'individus à consulter ce réseau social plusieurs fois par jour.

Ces visites sur ce site peuvent devenir un piège et diminuer l'interaction dans sa propre vie conjugale. Même chose pour les sites pornographiques où une simple visite peut vite devenir une habitude». Pour les besoins de cette étude, elle a recueilli le témoignage d'une mère de fa-

mille militante d'une association de défense de la famille : «J'ai rencontré récemment un homme qui correspondait, à partir de l'ordinateur de son bureau, avec une inconnue. Peu à peu, cette conversation est devenue intime, il se confiait à elle, lui faisait part de ses sentiments... Ce n'était pas une intimité sexuelle, mais une intimité de cœur. Ce qu'il exprimait à cette personne, il ne le partageait plus avec son épouse. Après en avoir parlé, il a pris conscience qu'il valait mieux faire partie de ses sentiments à sa femme. Je pense que ce type d'infidélité est plus insidieux et fréquent qu'on ne le croit». Une troisième étude, américaine, révélée en octobre dernier sur le site www.slate.fr, consacrée à l'échange de coordonnées numériques au sein d'un couple, nous apprend qu'il peut engendrer des effets très néfastes en cas de séparation. Intitulée «Amour, relations et technologies : quand les données personnelles sont coincées au milieu d'une rupture», elle a été

réalisée pour le compte de l'éditeur de logiciels McAfee. Selon l'étude, la moitié des Américains partagent : numéros de compte en banque (62,5%), et de sécurité sociale (56,9%), leurs identifiants d'assurance santé (60,7%), et d'e-mail (59,7%), et enfin leurs mots de passe (53,6%).

En possession de mots de passe ou photos compromettantes, certains n'hésitent pas à se venger en publiant sur le web les informations dont ils disposent. «Ainsi, 1 personne sur 10 a ainsi déjà été menacée par son ex-conjoint de diffuser des photos compromettantes sur Internet. Et 12% ont vu effectivement leurs données personnelles divulguées» lit-on sur le site. Une étude au terme de laquelle l'éditeur McAfee prodigue les recommandations de prudence suivantes : «Verrouillez vos livres», «Verrouillez vos appareils», «Aimez le bouton «effacer», «Partagez de l'amour, pas les informations». A bien mériter.

S.Y.

Prudence, mère de sûreté !

Le site <http://www.reposeatout.com> conseille de considérer que dans une relation de couple «il est parfois essentiel de garder une part de mystère.» Pourtant, constate-t-il, les couples sont de plus en plus nombreux à tout partager, même leurs données personnelles, type mots de passe sur internet. Le site rapporte à ce sujet une étude de l'éditeur McAfee intitulée «Amour, relations et technologies : quand les données personnelles sont coincées au milieu d'une rupture», à travers laquelle il met en garde sur les risques que le partage peut causer en cas de séparation. «Aujourd'hui, échanger les mots de passe est devenu un signe d'engagement, d'amour et de dévotion, mais que faire quand la relation tourne au vinaigre ?», interroge McAfee. Si la moitié des Américains partagent des



Savoir tirer un trait !

«Confrontés à la difficulté d'une rupture affective, certain(e)s éprouvent le besoin de rester en contact avec leur ex-partenaire, au moins pendant une courte période» peut-on lire sur le site du quotidien français <http://lefigaro.fr> qui ajoute «Avec Facebook, cela devient possible puisque la vie intime de chacun y est exposée quasi publiquement.» L'auteur de l'article cite le travail de la psychologue américaine Tara C. Marshall, publié dans la revue Cyberpsychology, Behavior, Networking, spécialisée dans les réseaux sociaux, en facilitant le contact avec l'ex-partenaire, empêcherait d'aller de l'avant après une séparation.

Pour parvenir à ces résultats, ses équipes ont interrogé 464 participants dont la grande majorité sont des jeunes femmes américaines en âge d'entrer à l'université. Ces dernières se sont exprimées sur le souvenir d'une rupture douloureuse (haine, frustration, tristesse, etc.) avec une personne qui possédait un compte Facebook et renseigné les chercheurs sur la fréquence à laquelle elles consultaient leur page ou la liste d'amis de leur ex-partenaire.

CRAMPES

comment faire pour les éviter ?

Avec les beaux jours, vous avez repris le sport mais voilà que les crampes vous stoppent en plein effort. Nos conseils pour vous éviter ces contractions musculaires au mieux désagréables, au pire franchement douloureuses.

Hydratez-vous !

Le muscle fonctionne un peu comme une éponge. Quand il est mal hydraté, il se dessèche et se contracte. Pour prévenir les crampes, il faut donc commencer par boire. On recommande 1,5 litre d'eau par jour. Ceci est encore plus vrai chez les sportifs. Ainsi, vous vous réhydrerez et vous puisez une partie des sels minéraux nécessaires à vos muscles, notamment le potassium. Son rôle : justement, hydrater les cellules de votre corps. Dès que l'on fait de l'exercice, le corps élimine énormément d'eau et de sels minéraux par la sueur (jusqu'à 1 litre par heure). C'est à ce moment que la crampe vous guette.

Bon à savoir : certains médicaments comme les diurétiques ou les laxatifs contribuent au déséquilibre en sels minéraux en favorisant leur élimination

Recette express anti-crampes

Une idée de «cocktail» à prendre avant, pendant et après un effort physique : mélangez un demi-litre d'eau minérale à un demi-litre de jus de fruits et ajoutez une pincée de sel.



Faites le plein de sels minéraux

Les crampes liées à l'effort peuvent être dues à un manque de calcium ou une carence en magnésium. Ces sels minéraux agissent en fait sur la contraction et la relaxation de nos muscles. Avoir des muscles en parfaite condition passe donc aussi par votre assiette.

Privilégiez les produits laitiers et les fruits secs (abricots, figues...) riches en calcium.

Le magnésium participe, lui, à la relaxation de nos muscles. Les lentilles, les légumes verts et secs ou encore les céréales complètes, tout comme le chocolat font donc partie des aliments de base pour prévenir les crampes.

Idées de menus légers avant le sport

Nos muscles ont besoin de carburant, sinon c'est la panne sèche et la crampe ! Il est, donc, important de faire le plein de vitamines, de sels minéraux, de protéines et de sucres lents avant de se dépenser

Petit déjeuner : une orange pressée, une tranche de steak dégraissée et un yaourt nature.

Déjeuner : des crudités, de la viande (150 g.) ou du poisson accompagné de pâtes ou de légumes verts. Enfin, une portion de fromage de chèvre et des fruits cuits.



**PLANTATION
DE 1 500 ARBUSTES
À TISSEMSILT
«Un arbre pour
chaque chahid»**

Quelque 1 500 arbustes ont été mis en terre, samedi à travers des quartiers de la ville de Tissemsilt, dans le cadre de la campagne de fidélité «Un arbre pour chaque chahid», a-t-on appris auprès de la conservation des forêts de la wilaya.

Inscrite dans le cadre de la célébration du Cinquantenaire de l'Indépendance nationale, cette opération, à laquelle ont pris part des citoyens, a ciblé des espaces verts à hauteur «Plateau», à la cité «120 logements» et près du technicium Ahmed Benyahia El Ouancharissi, selon M. Brahim Younsi.

Cette initiative vise l'extension des espaces verts de la ville de Tissemsilt dont le nombre reste dérisoire, en plus de l'implication des citoyens et des associations versées dans l'environnement dans les opérations de volontariat.

Cette campagne vise à intensifier la plantation d'arbustes le long des barrages en vue de protéger les bassins versants contre l'érosion, a-t-on encore souligné à la conservation des forêts.

Les opérations de reboisement, initiées dans le cadre de cette campagne lancée le 21 mars de l'année dernière, ont permis la plantation à ce jour de 29 000 arbustes avec la participation des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), de la Gendarmerie nationale, de la Protection civile, des élèves, des scouts et des citoyens.

**TLEMCEN
Olympiades
nationales des
activités
scientifiques de
jeunes fin mars**

Des Olympiades nationales des activités scientifiques de jeunes auront lieu à la fin mars à Tlemcen, a-t-on appris auprès du directeur de l'Office des établissements de jeunes (Odej).

Ces activités portent essentiellement sur l'aéromodélisme, l'électronique, l'environnement, la radio amateur, le petit débrouillard, le jeune inventeur, les sites web et l'astronomie, a indiqué M. Hedieli Mohamed.

Lors de cette manifestation à laquelle prendront part au moins 150 jeunes, des expositions comportant les différentes œuvres de jeunes talents seront organisées, outre une exposition d'arts plastiques et la projection d'une pièce théâtrale sur la guerre de libération nationale.

Les 53 établissements de jeunes de la wilaya de Tlemcen mettront quant à eux à profit cette manifestation pour organiser des opérations de plantation d'arbres, a signalé le même responsable.

Des concours et des journées de sensibilisation sont également prévues autour du thème de l'environnement et sa nécessaire protection.

APS

**Azazga
menacée
par un
Glissement
de terrain**

La partie nord de la ville d'Azazga, près de Tizi Ouzou en Kabylie (Algérie), a été frappée par un important glissement de terrain dans la nuit du 11 mars, coupant des routes, endommageant des infrastructures et des habitations mais sans faire de victimes. Notre Observateur Kader Kaci regrette que les pouvoirs publics n'aient pas su anticiper la catastrophe. Routes éventrées – dont certaines impraticables, habitations aux murs lézardés menaçant de s'écrouler... La commune d'Azazga a de nouveau été victime d'un glissement de terrain après ceux de 1953, 1973 et 1985. Selon un responsable au niveau de l'APC d'Azazga, «les dégâts sont importants, au point où des habitations en-

tières menacent de s'effondrer». Les élus locaux ont dû intervenir, prenant un certain nombre de mesures en vue d'éviter le pire. La maison de la Culture, dont les travaux ont été finalisés récemment, est la première à subir les conséquences des fortes chutes de pluie. Un glissement a touché la cour de l'institution qui s'étend sur 50 mètres. A proximité du même établissement, qui verrait sûrement sa mise en service retardée, un autre glissement de terrain a été signalé sur la route menant au village Ighil Bouzal.

Plusieurs routes ont été fermées à la circulation automobile, indique notre source. Il s'agit notamment de la RN71, affaissée suite à un glissement de terrain au niveau

20 infrastructures scolaires et 20 classes pour Mascara

La wilaya de Mascara a bénéficié de 20 infrastructures scolaires, 20 classes et deux unités de dépistage et suivi sanitaire en milieu scolaire, au titre du programme 2013, a-t-on appris auprès de la direction de l'éducation.



Ce programme dont les études de projets ont été entamées prévoit la réalisation d'un lycée à Macta Douz, deux CEM au village de Macta Menouar dans la commune de Sidi Abdelloumene et à la Znun 9 du chef-lieu de wilaya, en plus de 6 groupes scolaires dont trois pour Mascara et le reste pour Hacine, Hacine et Aïn Fekkane.

Il est prévu, d'autre part, la réalisation de demi-pensionnats à Mascara, Matmore, Sig, Tighenrif, d'une cantine scolaire à

Oued El Abtal et de cinq terrains de sports. Les deux unités de dépistage et de suivi médical (UDS) sont destinées pour les communes d'El Bordj et Tizi.

Les 20 classes d'extension seront réalisées dans des écoles primaires dont trois dans une école à Mamounia.

Les travaux sont en cours également pour la réalisation de quatre lycées, cinq groupes scolaires, 32 classes et la réfection de 12 établissements des trois paliers.

**ATTRIBUTION DE LOGEMENTS À BORDJ BOU ARRÉRIDJ
Les commissions de recours seront présidées par le wali**

Le wali de Bordj Bou Arréridj, Azzedine Mecheri, présidera personnellement les commissions chargées d'examiner les recours introduits par des citoyens à la suite de l'affichage, la semaine dernière, d'une liste de 935 bénéficiaires de logements sociaux, selon un communiqué de la wilaya parvenu samedi à l'APS. Cette décision découle de l'engagement du chef de l'exécutif local à veiller personnellement à un examen approfondi de tous les recours et à supprimer

de la liste tous les noms de personnes n'ouvrant pas droit à un logement à caractère social, précise le document.

Il est également mentionné que des poursuites judiciaires seront engagées à l'encontre de quiconque aura falsifié des pièces administratives, notamment des certificats de résidence, en vue de bénéficier d'une habitation sociale.

Le wali de Bordj Bou Arréridj a une nouvelle fois appelé à privilégier le dialogue, s'adressant notamment aux pa-

rents qui doivent «éviter à leurs enfants de se laisser entraîner par certains qui les encouragent à s'adonner à des actes de destruction».

Plus de 4 000 recours ont été déposés depuis l'affichage de la liste de 935 bénéficiaires en plusieurs points de la ville de Bordj Bou Arréridj.

Une liste qui avait suscité, mardi dernier, une vague de mécontentement chez les personnes qui s'étaient estimées lé-sées.

**ENTREPRISE GÉNÉRALE DE PROMOTION IMMOBILIÈRE
Programme d'intégration des énergies renouvelables dans le bâtiment**

Un programme de généralisation de l'intégration des énergies renouvelables dans le bâtiment vient d'être lancé par l'entreprise générale de promotion immobilière (Geprim), filiale du groupe public Bateno-ouest, a-t-on appris samedi auprès du directeur général de cette entreprise à Béchar.

Le programme qui touchera l'ensemble des projets de bâtiment, confiés actuellement à Geprim dans plusieurs régions du pays, a pour but l'utilisation des énergies renouvelables, à l'exemple du solaire photovoltaïque pour l'éclairage des bâtiments, a précisé M. Mohamed Chérif en marge d'une manifestation portes ouvertes sur son entreprise.

Cette masse énergétique sera également utilisée pour le chauffage et l'humidification des habitations et des bâtiments, «comme nous comptons le faire pour nos futures projets dans la wilaya de Béchar», a-t-il expliqué.

Geprim, qui vient de lancer les travaux de réalisation d'un programme pilote de 18 logements promotionnels haut standing dans la région, entend devenir une entreprise publique pionnière en matière d'utilisation des énergies renouvelables dans le bâtiment, surtout l'habitat, pour permettre aux bénéficiaires de ses prestations d'évoluer dans un environnement

sain, a-t-il soutenu. L'entreprise, dont le siège est à Oran, est présente actuellement à Béchar, Alger et Béjaïa, et compte, avant la fin de l'année en cours, ouvrir de nouvelles agences dans d'autres wilayas du pays, a indiqué, du son côté, le responsable de la communication au niveau du groupe.

Ce groupe public dispose d'un «plan de charge conséquent» dans la wilaya de Béchar, à savoir la réalisation d'un hôpital de 120 lits dans la daïra d'Abadla, ainsi que d'une école des cadets de la Révolution, d'un théâtre et d'un hôpital psychiatrique à Béchar, a signalé M. Azzeddine Benyakoub.

Les deux journées portes ouvertes sur ce groupe public constituent un moyen de faire connaître aux visiteurs, à travers plusieurs stands installés à la Maison de la culture, les différentes réalisations du groupe et ses différentes activités. Celles-ci sont liées notamment à la réalisation d'ouvrages d'art et travaux publics, des infrastructures socioéconomiques, des infrastructures de stockage des hydrocarbures, des céréales et agroalimentaire, des travaux de maintenance et rénovation des installations industrielles, ainsi que des bâtiments à ossature métallique et de béton, a expliqué M. Benyakoub.

du tronçon menant vers le village Zane à côté du siège de l'Opgi. Le long de la RN12, plusieurs points ont été aussi recensés, à l'instar du quartier Aadl, près du bureau de poste inauguré dernièrement, au niveau du lycée Yazourène, des villages Tadart, Rabta, Agouni Guizem. Pour ce dernier, il y a lieu de préciser que 4 familles ont été évacuées afin d'assurer leur sécurité. «Leurs habitations sont menacées à tout moment d'effondrement», nous a dit le même responsable. Pour rappel, la ville d'Azazga a déjà été classée zone rouge depuis plusieurs années, mais jamais une menace aussi sérieuse n'a pesé sur elle.

Ferrah Menad

CHINE

12 morts dans un incendie dans une mine

Douze personnes ont été tuées dans un incendie survenu dans une mine de charbon, dans le nord de la Chine, ont indiqué dimanche les autorités locales. «Les douze victimes ont succombé à une intoxication au monoxyde de carbone après qu'un ventilateur ait pris feu jeudi dans une mine située dans le district de Huailai, de la province du Hebei», a-t-on précisé de même source. L'accident a eu lieu alors que 13 ouvriers travaillaient sous terre à l'entretien de la mine. Le treizième ouvrier est toujours porté disparu.

Séisme de magnitude 5,5 dans le sud-ouest de la Chine

Un séisme de magnitude 5,5 sur l'échelle ouverte de Richter a secoué dimanche le district d'Eryuan, dans la province du Yunnan, dans le sud-ouest de la Chine, a rapporté le Centre du réseau sismique de Chine. L'épicentre, situé à une profondeur de 9 km, a été localisé à 25,9 degrés de latitude nord et 99,7 degrés de longitude est, précise le centre. La même source n'a fait état d'aucun dégât matériel ni perte en vie humaine.

ESPAGNE

2 morts et deux disparus après le naufrage d'un canot

Deux personnes ont péri dont un membre d'équipage d'un ferry marocain qui tentait de secourir des immigrants clandestins dans le détroit de Gibraltar, et deux autres étaient portées disparues samedi, a indiqué un porte-parole des services de secours maritimes. Les secours espagnols ont localisé trois des cinq immigrants qui étaient à bord d'un canot qui a chaviré à environ cinq milles nautiques de Tanger, dont l'un était décédé. Ils ont transporté les deux survivants, qui présentaient des signes graves d'hypothermie, à Tarifa, dans le sud de l'Espagne, a-t-il indiqué. Des recherches étaient toujours en cours samedi en début de soirée pour retrouver les deux autres occupants du canot, ont précisé les secours qui ont confirmé le décès du troisième disparu, un membre d'équipage du ferry qui tentait de leur porter secours.

FRANCE

Saisie de 630 kg de cannabis en provenance d'Espagne

La police des frontières françaises a intercepté environ 630 kg de cannabis dans la nuit de vendredi à samedi, à proximité de la ville de Perpignan (Pyrénées-Orientales) et en provenance d'Espagne, selon une source policière. Selon la même source, le véhicule qui transportait la drogue a forcé le barrage de contrôle et poursuivi sa route, les pneus crevés. Les occupants ont réussi à prendre la fuite après avoir abandonné le véhicule. La voiture «ouvreuse» du convoi a été intercoupée un peu plus loin et ses deux occupants ont été arrêtés et placés en garde à vue par la police judiciaire à Perpignan.

PROTECTION CIVILE

Portes ouvertes sur la Protection civile à Alger

Des portes ouvertes sur la Protection civile ont été organisées, samedi, à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de la Protection civile qui coïncide avec le 1^{er} mars de chaque année.

Organisée sous le thème «Rôle de la société civile dans la Protection civile», cette manifestation qui se déroulera durant une semaine au siège de la Direction générale de la Protection civile verra la présentation de matériels et de moyens d'intervention utilisés par les agents de la Protection civile dans les différentes opérations de secours et de sauvetage.

Ces portes ouvertes permettront de prendre connaissance du matériel utilisé lors des interventions de secours et d'assistance, a indiqué le lieutenant Sofiane Bekhti, chargé de la communication à la Direction de la Protection civile



de la wilaya d'Alger. Des journées de formation ouvertes au grand public seront également organisées en marge de cette manifestation. Pour ce faire, cinq cen-

tres seront ouverts au niveau des unités de la Protection civile à Chéraga, Bologhine, Birtouta, Aïn Taya et El Harrach.

EL TARF

Plus de 250 secouristes bénévoles formés par la Protection civile

Pas moins de 258 bénévoles, dont 60 femmes, ont été formés par la Protection civile aux techniques des premiers secours dans la wilaya d'El Tarf, a-t-on appris, samedi, auprès de la direction de wilaya de ce corps constitué.

Ces bénévoles sont aujourd'hui aptes, après une formation d'un mois, à prodiguer les premiers secours et à prendre en charge des victimes d'accidents domestiques ou de la circulation, a affirmé la même source à l'occasion de la Journée mondiale de la Protection civile. «L'objectif est de former des

secouristes compétents, capables d'assister en cas de besoin les éléments professionnels de la Protection civile qui compte actuellement, dans la wilaya d'El Tarf, 7 unités opérationnelles», a-t-on précisé. Un appel a été lancé, à cette occasion, en direction des automobilistes pour qu'ils redoublent de prudence et observent les dispositions du code de la route pour réduire le nombre d'accidents qui est en hausse, d'année en année, avec 30 accidents enregistrés en février 2013 contre 20 à la même période de l'année dernière.

BORDJ BOU ARRERIDJ

Une bande spécialisée dans le vol de véhicules neutralisée

Une bande spécialisée dans le vol de véhicules, activant sur l'autoroute Est-Ouest, vient d'être neutralisée par la brigade de Gendarmerie nationale d'El Achir (Bordj Bou Arreridj), selon un communiqué publié samedi par le groupement de wilaya de ce corps constitué.

Cette bande est responsable du vol de six voitures de type utilitaire transportées sur un camion car-carryer venant du port de Mostaganem et se rendant au port sec de Bordj Bou Arreridj. Les voleurs agissaient de connivence avec le chauffeur du car-carryer en question, selon la même source qui a précisé que les véhicules volés étaient envoyés à Tébessa pour traverser frauduleusement la frontière Est. L'enquête a permis d'identifier 20 individus impli-



qués dans ce trafic dont 2 sont originaires de la wilaya de Constantine, trois d'Alger (dont le chauffeur du camion) et six de Tébessa, a ajouté la même source. Présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Mansourah, les membres interpellés de cette bande (9 sont en fuite), ont été placés sous mandat de dépôt, a-t-on souligné.

Les services de la Gendarmerie nationale ont indiqué que le camion car-carryer et deux voitures utilisées dans ces vols ont été saisis. Ils ont ajouté que l'enquête se poursuit pour appréhender les membres de la bande toujours en fuite et déterminer la destination des voitures volées qui pourraient avoir quitté le territoire national.

USA :

Arrêt des recherches pour retrouver l'homme disparu dans un trou géant

Les recherches pour tenter de retrouver l'homme disparu dans un trou géant qui s'était ouvert soudainement sous sa chambre à coucher en Floride, ont été arrêtées samedi, ont indiqué les autorités. Jeff Bush, 36 ans, est présumé mort après avoir disparu sous terre, dans la nuit de jeudi à vendredi à Brandon, dans la banlieue de Tampa, et son corps n'a pas pu être localisé après deux jours de recherche.

«Actuellement, il est vraiment impossible de retrouver le corps», a déclaré un

haut fonctionnaire du comté de Hillsborough, Mike Merrill, à la presse. Les autorités craignent que le trou soit instable et s'agrandisse encore. «Il est très profond. Très instable. Et c'est pourquoi j'ai dit qu'on devait arrêter les démolitions sur ce site», a indiqué M. Merrill qui a précisé que le trou avait huit mètres de large en haut, mais qu'il était beaucoup plus profond. Le frère de la victime, Jeremy Bush, a raconté sur CNN sa nuit de cauchemar.

«J'ai entendu un lourd fracas, comme si une voiture

était rentrée dans la maison, puis j'ai entendu mon frère crier». Il se précipite alors dans la chambre à coucher de ce dernier, et reste interdit devant le spectacle s'étendant sous ses yeux. «Tout ce que j'ai vu c'était ce trou énorme, vraiment énorme, et le matelas», a-t-il raconté. Jeremy Bush tente alors de creuser comme il peut dans le sol, mais sans pouvoir retrouver son frère. «Je sais dans mon cœur qu'il est mort», a-t-il dit sur CNN.

Selon le chef des pompiers du comté de Hillsborough, Brian Rogers, les

secours arrivés en urgence sur place ont dû aider Jeremy Bush à s'extirper lui-même du trou d'où il tentait de sauver son frère. Ils n'ont pas trouvé le moindre signe de vie de la victime.

Les secours ont bouclé la zone par crainte que la maison entière disparaîsse dans le trou.

Les habitants du voisinage ont également été évacués par mesure de précaution. Cinq adultes et un enfant de deux ans se trouvaient dans la maison au moment de l'incident.

APS

SYRIE : L'ONU prête à «faciliter un dialogue» entre pouvoir et opposition

L'ONU est prête à «faciliter un dialogue» entre le gouvernement syrien et l'opposition, ont déclaré le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, et le médiateur international pour la Syrie, Lakhdar Brahimi, dans une déclaration écrite publiée samedi à l'issue d'une réunion en Suisse.

«Les Nations unies accueilleraient chaleureusement et seraient prêtes à faciliter un dialogue entre une délégation solide et représentative de l'opposition et une délégation crédible et habilitée du gouvernement syrien, qui pourrait avoir lieu selon un agenda convenu», ont indiqué les deux hommes.

Par ailleurs, la Jordanie a estimé que seule une solution politique pourrait mettre fin à l'effusion de sang et la violence en Syrie, avait déclaré le ministre jordanien des Affaires étrangères Nasser Judeh, à l'issue d'une rencontre vendredi avec le président du Parlement libanais Nabih Berri à Beyrouth.

M. Judeh a, entre autres, déclaré avoir discuté avec M. Berri des conséquences humanitaires de la crise syrienne sur le Liban et la Jordanie qui accueillent un grand nombre de réfugiés syriens, mettant particulièrement l'accent sur la nécessité d'associer la communauté internationale, les organisations internationales et les pays donateurs pour permettre aux Etats voisins de la Syrie de bien gérer la situation humanitaire des réfugiés syriens.

L'Unesco préoccupée par les menaces sur le patrimoine culturel en Syrie

L'Unesco a exprimé sa préoccupation devant la situation humanitaire gravissime en Syrie et les menaces qui pèsent sur le patrimoine culturel exceptionnel de ce pays et protéger Alep, ville du patrimoine mondial, indique samedi un communiqué de l'organisation des Nations unies.

«Depuis maintenant plus d'un an, j'exprime au nom de l'Unesco ma profonde préoccupation devant la situation humanitaire gravissime en Syrie et les menaces qui pèsent sur le patrimoine culturel exceptionnel de ce pays, qui témoignent de son histoire et de son identité culturelle», a déclaré la directrice générale de l'Unesco, Irina Bokova Mme Bokova.

Elle a demandé à «tous ceux qui sont impliqués dans le conflit d'assurer le respect et la protection de ce patrimoine».

«Après les dommages sur la Citadelle, l'incendie des souks et les atteintes à la Grande Mosquée en octobre dernier, nous avons appris que de nouvelles destructions importantes ont eu lieu à la mosquée le jeudi 28 février, transformant ce lieu de paix et d'étude - l'une des mosquées les plus belles de tout le monde musulman - en un champ de bataille et de ruines, notamment son musée et la bibliothèque de manuscrits», a poursuivi la directrice générale.

Elle a invité «tous les belligérants à cesser ces destructions et à protéger l'héritage du passé et l'intégrité de vies humaines dans le respect des conventions internationales». «L'Unesco se tient prête à apporter son concours dans ses domaines de compétence», a indiqué Mme Bokova.

APS

ETATS-UNIS

La Maison-Blanche a annoncé, samedi, la nomination de Philip Gordon au poste de Coordinateur pour la région du Moyen-Orient, Afrique du Nord et du Golfe auprès du président Barack Obama.

La Maison-Blanche nomme son nouveau conseiller pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord



Le conseiller en sécurité nationale auprès de la présidence américaine, M. Tom Donilon, a indiqué que M. Gordon, titulaire d'un doctorat de l'Université Johns Hopkins, se joindra ainsi à l'équipe de sécurité nationale de la Maison-Blanche à compter du 11 mars en cours.

Avant cette nomination, Philip Gordon, 51 ans, a été le secrétaire d'Etat adjoint aux Affaires européennes et eurasasiennes depuis 2009 au département d'Etat, chargé de la politique américaine à l'égard de 50 pays d'Europe et d'Eurasie, ainsi que de l'Otan, l'UE et de l'OSCE. En annonçant cette nomination, M. Donilon a souligné que Philip Gor-

don a été un «membre clé» de l'équipe de la politique étrangère américaine durant ces quatre dernières années et que son travail avec les alliés et partenaires européens des Etats-Unis «a été indispensable pour nous aider à formuler des politiques et à traiter les problèmes dans le monde entier, y compris en Libye, en Syrie et en Iran».

En outre, a poursuivi le conseiller de sécurité nationale de la Maison-Blanche, le travail effectué par M. Gordon en matière de sécurité et de l'économie internationales et des affaires européennes et du Moyen-Orient «font de lui la personne idéale pour coordonner notre politique en cette pé-

riode de grands défis et d'opportunités au Moyen-Orient, en Afrique du Nord et dans le Golfe».

Avant d'entrer dans le gouvernement américain en 2009, M. Gordon était le conseiller principal en politiques étrangères de Barack Obama durant sa première campagne présidentielle de 2008.

Il avait également exercé comme directeur des Affaires européennes au conseil de sécurité nationale auprès de la Maison-Blanche sous la présidence de Bill Clinton, et comme expert dans les Think tank américain et britannique, respectivement Brookings Institution (Washington) et International Institute for Strategic Studies (Londres).

57^e SESSION DE LA COMMISSION DE LA CONDITION DE LA FEMME DU 4 AU 15 MARS À NEW YORK

7 femmes sur 10 subissent la violence dans le monde

La 57^e session de la Commission de la condition de la femme (CSW57) se réunira du 4 au 15 mars à New York sur le thème : «Élimination et prévention de toutes les formes de violence contre les femmes et les filles».

La Commission tient compte des recommandations formulées par les rapports du Secrétaire général de l'ONU, notamment celles relatives à la «Prévention de la violence à l'égard des femmes et des filles et aux Services et réponses multilatéraux à l'intention des femmes et des filles victimes de violence».

Pendant cette manifestation, «ONU Femmes» demandera aux Etats membres de renforcer les normes et standards mondiaux et de renforcer l'engagement et l'action politiques pour mettre fin à la violence à l'encontre des femmes et des filles. Selon l'ONU, sept femmes sur 10 subissent des violences, viols, maltraitements et mutilations dans le monde au cours de leur vie. La violence contre les femmes est universelle, et elle prévaut dans tous les pays et tous les environnements.

C'est une violation flagrante des droits fondamentaux qui brise les familles et les communautés et entrave le développement, coûtant aux pays des milliards de dollars tous les ans en soins de santé et en pertes de productivité, poursuit l'Organisation mondiale.

La violence se poursuit malgré les progrès importants enregistrés : aujourd'hui, 187 pays ont ratifié la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination contre les femmes.

Même si plus de 125 pays disposent de lois spécifiques qui criminalisent la violence conjugale, 603 millions de femmes - le chiffre le plus élevé jamais enregistré - vivent toujours dans des pays où la violence conjugale n'est pas considérée comme un crime, relève «ONU-Femmes».

Comme l'année 2012 l'a montré de manière frappante, la violence à l'encontre des femmes et des filles demeure une «horrible réalité dans le monde entier», déplore l'entité «ONU-Femmes».

SOMMET ARABE PRÉVU FIN MARS Une délégation de la Ligue arabe à Doha

Une délégation de la Ligue arabe, conduite par son secrétaire général, Nabil El-Arabi, s'est rendue samedi à Doha (Qatar) pour examiner les préparatifs du Sommet arabe prévu fin mars.

La délégation aura des entretiens avec l'émir du Qatar, Cheikh Hamad Ben Khalifa Al-Thani sur les questions arabes de l'heure et les idées relatives à l'ordre du jour du Sommet arabe, a déclaré le secrétaire général adjoint de la Ligue, Ahmed Ben Helli. Le secrétariat général de la Ligue arabe devrait trans-

férer ses réunions à Doha le 22 mars pour préparer le Sommet au niveau des hauts responsables prévu les 27 et 28 mars, a-t-il indiqué.

Outre la Libye qui a demandé des aides pour la reconstruction des infrastructures de l'Etat, la Somalie et la Palestine ont également formulé des propositions, a dit M. Ben Helli qui répondait à une question à ce sujet.

Revenant sur l'importance de la réunion ministérielle arabe prévue mercredi prochain, le responsable arabe a

indiqué qu'il sera question de l'examen des questions politiques, économiques et financières et celles relatives à la coopération arabe avec les organisations régionales et internationales.

Il a souligné que la crise syrienne sera le thème prédominant lors des réunions et contacts de la Ligue arabe.

«Notre message aux Syriens est de tenir compte de la position arabe car il s'agit de la seule position qui se soucie de l'intérêt, l'unité et la stabilité de la Syrie», a poursuivi M. Ben Helli.

Programme du Lundi 4 mars 2013



09h30 : Le soleil et la vérité (14) rediff - Feuilleton alg
10h00 : El ardh el haya (06) - Documentaire
10h30 : Loulou (07) - Dessin animé
11h00 : Canal foot «rediff» - Emission sportive
12h00 : Journal en français+météo - Information
12h25 : Yakoute (12) - Feuilleton double
13h45 : El teb el cherqi (02) - Documentaire
14h30 : Yaoumiyate moudir ame (21) - Feuilleton arabe
15h15 : A cœur ouvert (rediff) - Emission
17h05 : 52' Chrono - Emission sportive
18h00 : Journal en amazigh - Information
18h30 : Le soleil et la vérité (15) - Feuilleton alg
19h00 : Journal en français+météo - Information
19h30 : NERA, ombre et lumière - Reportage
20h00 : Journal en arabe - Information
20h45 : Questions d'actu (direct) - Information
22h00 : Zahoua - Divertissement
23h00 : Cervantes le capitif d'Alger - Reportage
ooohoo : Journal en arabe - Information

TF1

12:00 Les douze coups de midi - Jeu
12:50 Petits plats en équilibre - Magazine de la gastronomie
13:00 Journal
13:40 Petits plats en équilibre - Magazine tronome
Météo

13:55 Les feux de l'amour - Feuilleton sentimental
14:55 Destination Hawaii - Téléfilm humoristique
16:35 Quatre mariages pour une lune de miel - Téléréalité
17:25 Bienvenue chez nous - Jeu - Chez Karin et Denis, Hautes-Alpes - Saison 2
18:20 Une famille en or - Jeu
19:05 Le juste prix - Jeu
19:45 Nos chers voisins - Série humoristique
19:55 Météo
20:00 Journal
20:35 Mon assiette santé - Magazine de services
20:39 Météo
20:45 Après le 20h, c'est canteloup - Divertissement-humour
22:35 New York unité spéciale - Série policière - Aveux forcés - Saison 13 (17/23)
23:25 New York unité spéciale - Série policière - Coups durs - Saison 12 (11/24)



12:00 Tout le monde veut prendre sa place - Jeu
12:55 MÉTÉO 2
13:00 Journal
13:50 MÉTÉO 2
13:52 Consomag - Magazine du consommateur
14:00 Toute une histoire - Magazine de société
15:10 Comment ça va bien ! - Magazine de services
16:15 Le jour où tout a bascule - Magazine de société
16:40 Le jour où tout a bascule - Magazine de société
17:09 Cote match - Multisports
17:10 Seriez-vous un bon expert ? - Jeu Avec l'aide de trois experts, Julien...

17:54 CD'AUJOURDHUI - Variétés
17:55 On n'demande qu'à en rire - Divertissement-humour
De jeunes humoristes se voient...
18:55 Mot de passe - Jeu
Candidats et personnalités font...
19:24 MÉTÉO 2
19:25 N'oubliez pas les paroles - Jeu Les candidats chantent en karaoké...
20:00 Journal
20:40 Tirage du loto - Loterie
20:43 Image du jour - Magazine sportif Le Tournoi des VI Nations
20:44 MÉTÉO 2
21:25 D'art d'art - Magazine culturel «Rue de Paris, temps de pluie», de Gustave Caillebotte

Le petite histoire d'une oeuvre...
21:30 Rizzoli & Isles : Autopsie d'un meurtre - Série policière
22:10 Rizzoli & Isles : autopsie d'un meurtre - Série policière
22:55 Mots croises - Débat



12:00 12/13 : Journal régional
12:25 12/13 : Journal national
12:55 Météo à la carte - Magazine de découvertes
13:40 Le bureau des affaires sexistes - Série humoristique - La calomnie
13:50 Si près de chez vous - Magazine de société - Un directeur de journal assassiné - Saison 1
14:15 Si près de chez vous - Magazine de société - Photos choc - Saison 1

Keno - Loterie

14:55 Cyclisme - Paris - Nice 2013. 1re étape

16:15 Des chiffres et des lettres - Jeu Harry - Jeu
16:55 Slam - Jeu
17:30 Questions pour un champion - Jeu
19:00 19/20 : Journal régional
19:18 19/20 : Edition locale
19:30 19/20 : Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport - Multisports
20:10 Et si on changeait le monde - Magazine de services
20:15 Plus belle la vie - Feuilleton réaliste
22:45 Météo
22:50 Soir 3
23:20 Madame la ministre - Politique



12:10 Les Guignols de l'info - Divertissement-humour
12:20 La nouvelle édition 1ere partie - Magazine d'actualité
12:45 La nouvelle édition - Magazine d'actualité
14:00 Boomerang - Société - Le côté obscur de la barre chocolatée
15:30 Surprises - Divers
15:40 La semaine des Guignols - Divertissement-humour
16:05 Battleship - Film de science-fiction
18:15 Kaira shopping - Série humoristique - Retour de hip hop - Saison 2
18:20 Les Simpson - Série d'animation - Débâcle au stade - Saison 16 (8/21)
18:45 Le JT
19:05 Le grand journal - Talk show
20:05 Le petit journal - Divertissement
20:30 Le grand journal, la suite - Talk show
22:25 Insoupçonnable 4 : un silence assourdissant - Téléfilm policier



11:45 La petite maison dans la prairie - Série sentimentale - Le pasteur se marie - Saison 6 (6/26)
12:40 Météo
12:45 Le 12.45
13:05 Scènes de ménages - Série humoristique
13:40 Météo
13:42 Astuces de chef - Magazine culinaire
13:45 Un délicieux coup de foudre - Téléfilm sentimental
15:40 Hôtel de rêve... - Téléfilm sentimental - Au Brésil
17:35 Un dîner presque parfait - Jeu - Paris
18:45 100 % mag - Magazine d'information
19:40 Météo
19:45 Le 19.45
20:05 Scènes de ménages - Série humoristique
23:45 Norbert et Jean : le défi - Magazine culinaire - Réaliser un menu féerique pour la déclaration de toute une vie

La sélection



Joséphine, ange gardien - Téléfilm sentimental

Durée : 1h45 - Acteur : Mimie Mathy, Jean-Luc Reichmann, Jean-Yves Berteloot - Réalisateur : Christophe Barbier
Ennemis jurés
Joséphine intervient dans le conflit qui oppose deux agriculteurs, l'un adepte de la culture biologique, l'autre grand consommateur de pesticides.



20:45

Rizzoli & Isles : Autopsie d'un meurtre - Série policière

Durée : 0h40 - Acteur : Angie Harmon- Sasha Alexander - Jordan Bridges
Réalisateur : Matthew Penn
Course contre la mort - Saison 1 (7/10)
Plusieurs meurtres sont commis parmi les athlètes qui participent au marathon de Boston : Rizzoli et Isles enquêtent, immergées en pleine course.



20:45

Le monde d'après - Magazine de société

Durée : 2h00 - Présentateur : Franz-Olivier Giesbert
Deux ans après Fukushima : l'énergie à quel prix ?



Le 11 mars 2011, un séisme provoque un accident nucléaire sans précédent à la centrale japonaise de Fukushima. En France, le drame a une résonance d'autant plus grande que le pays dispose du plus important parc mondial de centrales. François Hollande s'est engagé à réduire progressivement la part du nucléaire dans le bilan énergétique français. Mais quelles seront les conséquences d'une telle décision ? Alors que la consommation d'énergie ne cesse d'augmenter et que les ressources s'épuisent, comment faire pour conserver l'indépendance énergétique et éviter une hausse importante du coût de l'énergie ? Au sommaire : Nucléaire, la fin de l'électricité pas chère - Le gaz de schiste en sept questions - Montdidier, la ville de l'avenir - Peut-on interdire le diesel ?



20:55



Spécial investigation - Magazine d'information

Durée : 1h30 - Présentateur : Stéphane Haumont
Sexe, business et politique : l'arme secrète ? On leur fait jouer.



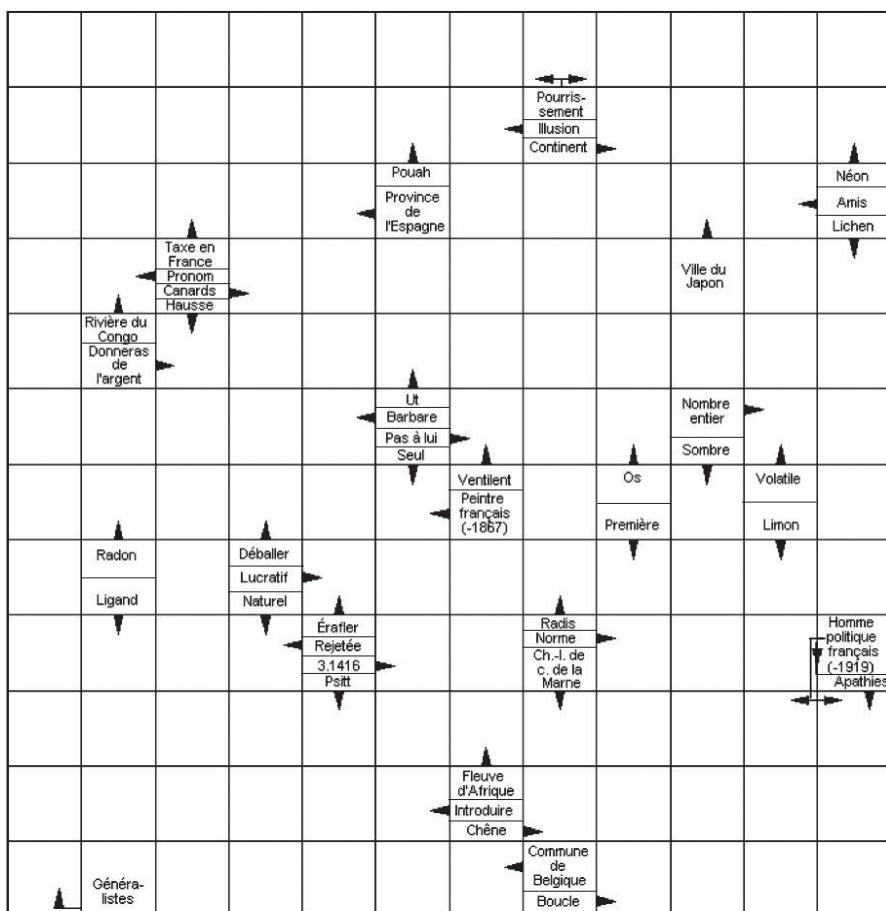
20:50

Top chef - Téléréalité

Durée : 2h55 - Présentateur : Stéphane Rotenb Episode 5 - Saison 4



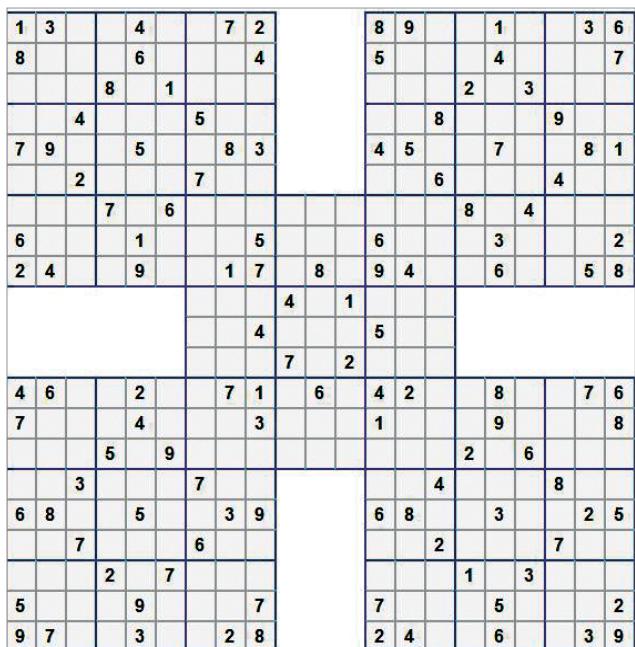
Mots fléchés n°211



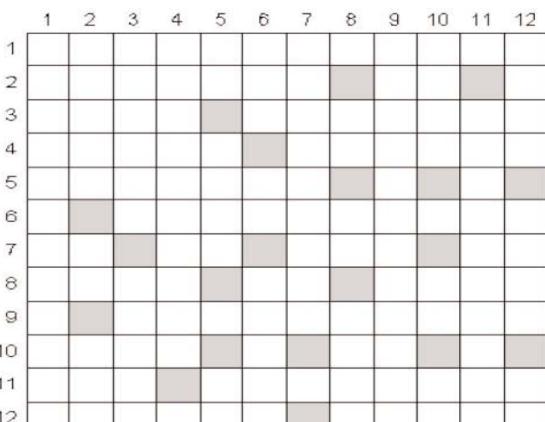
Samuraï-sudoku n°211

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°211



Horizontal :

1. Indépendance
2. Logement des militaires - Aluminium
3. Rassasié - Routine
4. Jugement - Etang de la côte méditerranéenne
5. Ch.-I. de c. de l'Yvonne
6. Personnage comique créé par Molière
7. Coutumes - Américium - Hibou - En les
8. Ministre ou dignitaire religieux musulman - Fer - Pierres
9. Ennuyante
10. Parcourir un roman - Ch.-I. de c. de la Marne
11. Première femme - Ameritume profonde
12. Résidas qqpart - Pénètre

vertical :

1. Commune des Yvelines
2. Enlève les corps étrangers à la surface d'une étoffe - Conjonction
3. Diversifiés - Conclus
4. Article espagnol - Ammophile
5. Étendue désertique - D'une seule couleur - Pronom relatif
6. Moscovites - 1/2 seconde
7. Dis qu'une chose n'existe pas - Émanation
8. Liaison chimique de deux atomes par mise en commun d'électrons - Xénon
9. Poisson d'eau douce - Coulis d'ail pilé avec de l'huile d'olive (pl.)
10. Europium - Agées - Interjection
11. Liquide extrait du sang par les reins - Imbécile
12. Vin blanc sec - Hausser une note d'un demi-ton

Proverbes

J'acceptais l'ennui alors qu'il me refusait, je le mets près de ma tête, je le retrouve près de mes pieds.

Proverbe algérien

Les dents ont beau rire, le cœur sait la blessure qu'il porte.

Proverbe berbère

Le mérite appartient à Celui qui commence, même si le suivant fait mieux.

proverbe arabe

Chassez le naturel, il revient au galop

Proverbe français

C'est arrivé un 4 mars

1929 : Herbert Hoover devient le 31e Président des États-Unis.

1931 : Signature d'un accord entre Gandhi et le vice-roi des Indes prévoyant la libération des prisonniers politiques et permettant que le sel soit librement utilisé par les couches les plus pauvres de la population.

1933 : Franklin Roosevelt devient le 32e président des États-Unis et lance le New Deal.

1964 : Envoi de l'UNFICYP à Chypre.

1974 : Harold Wilson devient Premier ministre du Royaume-Uni.

1980 : au Zimbabwe, victoire électorale de Robert Mugabe.

1992 : Dissolution du Front islamique du salut (FIS) en Algérie.

2002 : Ibrahim Rugova est élu président du Kosovo.

Célébrations :

- **Canada : Ontario** : St. Thomas Charter Day, Journée de la charte de St. Thomas ratifiée en 1881.

- **États-Unis** : Inauguration Day (Journée de l'inauguration) fêtée de 1798 à 1933, aujourd'hui le 20 janvier.

- **États-Unis : Pennsylvanie** : Charter Day (Journée de la charte), commémore l'acte de cession de la colonie de Pennsylvanie au quaker fondateur William Penn.

- **États-Unis : Vermont** : Admission Day, Journée de l'Admission au sein de la confédération des États-Unis.

SPORT SCOLAIRE

La formation des enseignants du primaire, principal objectif du président

L'intensification des programmes de formation pour les enseignants des écoles primaires et l'augmentation du nombre d'athlètes dans ce cycle d'enseignement, constituent les deux principaux objectifs du président de la Fédération algérienne de sport scolaire (Fass), Abdelhafid Izem, réélu samedi à Alger.

«Nous allons mettre en place, en collaboration avec le ministère de la Jeunesse

et des Sport, un programme de formation spécialisé pour les enseignants pour permettre aux jeunes athlètes d'évoluer dans les meilleures conditions», a indiqué Izem, soulignant que le travail au niveau de la base aidera à former des athlètes performants à l'avenir. Remerciant les membres de l'assemblée générale pour la confiance qui lui a été renouvelée, M. Izem a mis l'accent sur la nécessité de se remettre au travail pour poursuivre les tâches entamées lors du précédent man-

dat. Evoquant les grandes lignes de son programme, Izem s'est engagé à augmenter le nombre d'athlètes licenciés qui est passé de 200 000 à 600 000 durant le précédent mandat. Izem, réélu pour le mandat olympique (2013-2016), a récolté 67 voix contre 31 pour son concurrent à la présidence, Mohamed Belhadj, lors des travaux de l'AG élective de la Fass qui s'est déroulée à l'hôtel Mehdi de Staoueli (Alger). 95 membres sur les 130 que compte l'assemblée générale, étaient pré-

sents au scrutin qui s'est déroulé en présence de deux représentants du ministère de la Jeunesse et des Sports. Les travaux de l'assemblée générale de la Fass ont pris fin avec l'élection des neuf (9) membres du bureau exécutif de l'instance fédérale. Abdellahfadi Izem (50 ans), diplômé en éducation physique et sportive (EPS) à l'Université de Dely Ibrahim (Alger) en 1987, a rejoint la Fass en 1993 où il a occupé plusieurs fonctions dont celle d'entraîneur national de volley-ball.

RELIZANE 130 participants au semi-marathon de Zemmora

Plus de 130 athlètes filles et garçons ont pris part, samedi à Zemmora dans la wilaya de Relizane, au semi-marathon «Journée du chahid», a-t-on appris auprès des organisateurs. Les participants à cette compétition, organisée par la ligue de sport de proximité pour tous, représentent les wilayas de Tlemcen, Aïn Temouchent, Sidi Bel Abbès, Aïn Defla, Tiaret, Tipasa, Bouira et Relizane. Les concurrents, âgés de 18 ans et plus, ont parcouru une distance de 15 kilomètres pour les garçons et 10 km pour les filles partant de la commune de Dar Benabdallah jusqu'à la commune de Zemmora. Les trois premiers de chacune des six catégories d'âges ont été récompensés, à l'issue de ce semi-marathon.

TOURNOI NATIONAL DE TENNIS DE TABLE À BLIDA Khellaf Tahar et Boukhalars Fatiha sacrés meilleurs pongistes

Les athlètes Khellaf Tahar de l'AS Khroub et Boukhalars Fatiha de l'ES Boudouao ont été sacrés meilleurs pongistes du premier tournoi national du tennis de table qui s'est déroulé, vendredi et samedi, à Larbaâ (Blida) pour le classement des 12 meilleures athlètes de cette discipline pour la saison sportive 2012-2013. Chez les dames, les trois premières places du tournoi sont revenues à l'équipe de l'ES Boudouao (Boumerdès), grâce au trio Boukhalars Fatiha, Naceri Yasmine et Kessassi Katia, qui ont pu préserver le classement qu'elles avaient acquis lors du tournoi précédent, organisé en décembre dernier à Constantine, avec la participation de 32 athlètes, dont 12 ont été sélectionnés pour participer à ce tournoi de Blida. Chez les garçons, Kharouf Sami du Mouloudia d'Alger, a obtenu la seconde place, gardant ainsi sa position précédente, alors que son coéquipier Zaïdi Mohamed a dégringolé de la première place à la troisième. Le tournoi, qui s'est étalé sur deux jours, a été encadré par 08 arbitres internationaux, désignés par la Fédération algérienne du tennis (FAT). Cette

compétition a servi, également, selon les organisateurs, de tremplin pour dégager les meilleurs athlètes appelés à renforcer la sélection nationale du tennis de table.

Nouveau classement de la liste des 12 meilleurs joueurs de Tennis de table :

Garçons :

- Khellaf Tahar : AS Khroub
- Kharouf Sami : Mouloudia d'Alger
- Zaidi Mohamed Salah : Mouloudia d'Alger
- Belkadi Aïssa : Amal Larbaâ
- Lezazi Mohamed : Amal Larbaâ
- Moslim Chamseddine : Tizi-Ouzou
- Talahi Bilal : Association El Khroub
- Abdelghani Bougrine : Association El Khroub
- Oulkadi Redouane : Amal Larbaâ
- Tefahi Anis : Nedjm Boudouao
- Kariss Rachid : Ittihad Beraki
- Abid Ahmed : Association d'Oran

Dames :

- Boukhalars Fatiha : Nedjm Boudouao
- Naceri Yasmine : Nedjm Boudouao
- Kessassi Katia : Nedjm Boudouao



- Talahi Kaouther : Association El Khroub
- Mabrouk Fatima Zahra : Nadi Al Djazaïr
- Brahimi Nacima : Ittihad Réghaïa
- Menaifi Khaoula : Association El Khroub
- Loughribi Amal : Nadi Al Djazaïr
- Loughribi Linda : Nadi Al Djazaïr
- Sarir Sara : Boumerdès
- Oubachir Yasmine : Boumerdès
- Boukhedoum Chahinez : Boumerdès.

OUARGLA

Les cyclistes de la Maison de jeunes Houari-Boumediene dominent la course

Les coureurs de la Maison de jeunes Houari-Boumediene à Ouargla ont dominé samedi la course cycliste de la wilaya de Ouargla, placée sous le signe de «Encouragement du cyclisme». Les concurrents de la Maison de jeunes de Houari-Boumediene se sont imposés dans les différentes catégories ouvertes lors de cette compétition de wilaya, initiée par la Direction de la

jeunesse et des sports (DJS), en coordination avec la maison de jeunes Houari-Boumediene, l'Office des établissements de jeunes (Oej) de la wilaya, et la ligue des Sports pour Tous.

La course, qui s'est déroulée sur un trajet de 5 km, depuis la cité Ennasr jusqu'à hauteur du siège de la commune de Ouargla, a vu la participation de 44 coureurs, des deux sexes, représentant

sept clubs sportifs de différentes régions de la wilaya.

Selon les organisateurs, cette compétition s'inscrit dans le cadre de la généralisation du cyclisme dans la région et la prospection de jeunes cyclistes au talent prometteur.

La compétition, couronnée par une remise de prix et de cadeaux, a donné lieu aux résultats techniques suivants :

Minimes filles :

- 1/- Badjabbbar Raouiya
- 2/- Hamoud Ibtihal
- 3/- Bouârâr Cheyma

Minimes garçons :

- 1/- Benachour Abderrahmane
- 2/- Bechari Ayoub
- 3/- Driss Mohamed Ayoub

Séniors :

- 1/- Chahbi Samir
- 2/- Boubezzoull Atallah
- 3/- Benras Zoheir.



Solution Samurai-sudoku N°210

3	6	7	8	1	2	4	6	9
1	4	9	3	5	6	8	7	2
2	8	6	9	7	4	1	5	3
8	7	5	2	3	1	6	9	4
4	1	2	7	6	9	3	8	5
9	6	3	6	4	8	2	1	7
6	2	4	1	9	7	5	3	8
7	3	8	6	2	5	9	4	1
5	9	1	4	8	3	7	2	6

3	1	7	8	6	6	9	4	2
6	5	2	9	1	4	3	8	7
4	8	9	7	2	3	1	5	6
9	6	8	3	4	2	5	7	1
7	3	1	5	8	9	2	6	4
5	2	4	6	7	1	8	3	9
2	7	6	4	5	3	8	7	8
1	9	8	5	6	2	7	4	3
8	5	3	2	9	7	6	1	6

Solution Mots Croisés N°210

GLOBETROTTER
EUGENIE ■ ERSn
RIRA ■ CCP■ O■ D
OSENT ■ OCCUPE
NA ■ TRANCHE ■ C
TNT ■ AIN ■ U ■ BO
OCARINAS ■ GLU
LET ■ REITERER
O ■ ANESSE ■ ANA
GARE ■ S ■ POING
UNIRIEZ ■ UNIE
EEE ■ REISER

Solution Mots Fléchés N°210

REVERENCIEUX
OPALE ■ IODURE
COR ■ GREVE ■ IR
QUIA ■ USA ■ ANE
UTERUS ■ LAIES
EISENSTEIN ■ ■
NE ■ NIE ■ NCEUD
C ■ AI ■ SOCLE ■ I
OURCO ■ DEISTE
UGOUTTE ■ S ■ AS
ROULEAUX ■ ERE
TUEE ■ CRECHER

COUPE D'ALGÉRIE (1/8^E DE FINALE): Les favoris passent sans trembler

Les grosses cylindrées du championnat d'Algérie de Ligue 1 de football ont validé sans peine leurs billets pour les quarts de finale de la coupe d'Algérie, lors de matches disputés vendredi et samedi, tandis que le choc entre les deux pensionnaires de Ligue 2 est revenu au NA Hussein dey aux dépens du MO Béjaïa (2-1) après prolongation.

Le détenteur du trophée, l'ES Sétif, après une première période difficile face à la JSM Chérifa (0-0), a pris les choses en main en seconde période et a dominé son adversaire (3-0) grâce aux buts de Madouni, Delboum et Benchadi. Solides leaders du championnat, les Sétifains sont bien décidés à aller le plus loin possible en Coupe et défendre crânement leur couronne. Quant à la JSM Chérifa qui atteint pour la première fois ce stade de la compétition, elle quitte la Coupe d'Algérie après un parcours plus qu'honorables.

Le MC Alger, troisième en championnat n'a fait qu'une bouchée de l'USM Aïn Beïda (3-0) vendredi au stade du 5-Juillet. Les hommes de Djamel Menad n'ont laisse aucune chance pour leurs adversaires. Un premier but de Yachir dès la sixième minute a montré la voie à ses coéquipiers qui ont corsé la marque par Bachiri et Djalil sur penalty. De son côté, le CS Constantine (5^e) en championnat est parvenu à se hisser en quart de finale en battant l'USM Blida (3-1) samedi au stade Hamlaoui à Constantine.

Les hommes de Roger Lemerre ont réussi un match sérieux contre une équipe de Blida qui a résisté tant bien que mal. Des réalisations de Boucherit sur penalty (17^e) Tiaiba (35^e) et Hemani (71^e) ont permis aux Sanafir de confirmer



leur belle saison. En revanche, le WA Tlemcen, qui lutte pour son maintien parmi l'élite a souffert pour sortir l'ASM Aïn M'lila aux tirs au but après une égalité parfaite (1-1) après 120 minutes de jeu.

Les Zianides ont ouvert la marque par Sameur (28^e) avant que Aggoune n'égalise à la demi-heure de jeu dans un match équilibré. Le derby de l'Ouest du pays entre le MC Oran et l'ASO Chlef, deux équipes à la peine en championnat, a souri aux Hamraoua plus volontaires, qui ont dominé les Chélifiens (2-0) grâce aux réalisations de Benyettou (14^e) et Zidine (70^e).

Le choc entre les deux pensionnaires de ligue 2 : NA Hussein Dey - MO Béjaïa, disputé au stade 20-Août a tenu toutes ses promesses. Les locaux qui aspirent à l'accession en Ligue 1 ont ouvert la marque sur un but de Kabli contre son camp avant que Yaya n'égalise une minute plus tard. Les Sang et Or qui restaient sur trois victoires de rang en championnat ont attendu la 117^e minute

et un but libérateur de Khither pour passer en quarts de finale. Les deux derniers qualifiés seront connus mardi prochain à l'issue des matches USM Alger-USM El Harrach et CRB Aïn Fekroun-CR Belouizdad.

Coupe d'Algérie de football (1/8^E finale/senior): Résultats

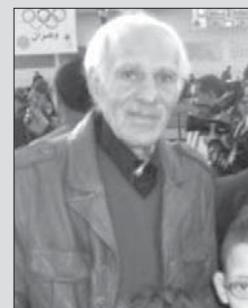
MC Oran - ASO Chlef	2-0
WA Tlemcen - AS Aïn M'lila	1-1
(WAT vainqueur aux tab 3-2):	
MC Alger - USM Aïn Beïda	3-0
NA Hussein Dey - MO Béjaïa	2-1 (a. p.)
CS Constantine - USM Blida	3-1
JSM Chérifa - ES Sétif	0-3

Programme :

Mardi 5 mars 2013 :

Aïn M'lila : CRB Aïn Fekroun - CR Belouizdad (14h00)
Alger (5 juillet) : USM Alger - USM Harrach (16h00)

Hommage à Kaddour Bekhloufi, ex-joueur de l'équipe du FLN



Un hommage a été rendu à l'ex-joueur de la glorieuse équipe de football du Front de libération nationale (FLN) Kaddour Bekhloufi, samedi à Oran à l'occasion de l'ouverture de la cinquième édition de la manifestation «Semaine de la sécurité et de l'environnement».

Ce légendaire footballeur a été honoré dans le cadre de la célébration du Cinquantenaire de l'Indépendance nationale, en présence de figures sportives et culturelles. Dans une déclaration à l'APS, M. Bekhloufi a exprimé sa joie et sa fierté des réalisations concrétisées en Algérie durant 50 ans d'Indépendance ; rappelons que l'équipe du FLN avait représenté la patrie dans de nombreux pays jouant 91 matchs en cinq ans et faisant connaître la cause algérienne en lutte pour l'Indépendance. Kaddour Bekhloufi a été parmi ceux qui ont répondu à l'appel du FLN pour la constitution d'une équipe de football pour défendre la cause nationale durant la guerre de libération nationale. Après une carrière professionnelle au sein de l'équipe du AS Monaco, l'enfant du hal M'dina J'dida (Oran) a rallié l'équipe du FLN en 1958 à Tunis. Après l'Indépendance, il a joué à l'USM Bel Abbès puis à l'ASMO et a terminé son parcours comme joueur à l'Union sportive de Sétif (USMS) avant de devenir entraîneur de l'ASMO. Ce joueur mythique est resté ensuite toujours au service du mouvement sportif à travers sa contribution aux mémoriaux de ses pairs qui ont fait la gloire du football en Algérie.

USMA Ferhat dispensé par Nabilo pour pouvoir affronter l'USMH



Le milieu de l'équipe nationale algérienne des moins de 20 ans (U20), Azzedine Ferhat, a été dispensé par le coach national, le Français Jean-Marc Nabilo, afin de prendre part au match des 1/8 de finale de la coupe d'Algérie, avec son club l'USM Alger, mardi face à l'USM Harrach, au stade du 5-Juillet d'Alger, a-t-on appris dimanche auprès du club algérois.

Le joueur qui se trouve en stage permanent avec la sélection des U20, en vue de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2013 de la catégorie, prévue en Algérie du 16 au 30 mars, effectuera ainsi son retour à l'USMA, après avoir raté les deux derniers matchs. L'ancien joueur de l'Académie de la FAF, n'avait pas pris part au match retour face aux Jordaniens d'Al Boqaa (3-2), comptant pour les 1/4 de finale de la coupe de l'Union arabe de football (Uafa), ainsi que celui en déplacement face à la JS Kabylie (0-1), en championnat. Par ailleurs, le défenseur central, Farouk Chafai, reste incertain pour ce derby, en raison d'une blessure.

TRANSFERT Beldjilali : «Mon transfert à Nîmes est en bonne voie»

Le milieu de terrain de la JS Saoura, Kaddour Beldjilali, a affirmé dimanche que son transfert à Nîmes Olympique (Ligue 2 française de football), «est en bonne voie», précisant qu'il retournera en France dans dix jours pour passer la visite médicale et éventuellement signer son contrat», a affirmé à l'APS Beldjilali.



«Je me suis déplacé avec Hicham Belkhouari (USM Harrach) à Nîmes, où nous avons visité les installations de ce club. En ce qui me concerne, je peux dire que mon transfert est en bonne voie. Je vais retourner en France dans dix jours pour passer la visite médicale et éventuellement signer mon contrat», a affirmé à l'APS Beldjilali.

Les deux joueurs ont réussi à tirer leur épingle du jeu depuis le début de

la saison, devenant des pièces maîtresses dans leurs clubs respectifs. «Nous avons été bien accueillis par les responsables du club, personnellement je suis satisfait. J'ai délégué mon manager pour continuer les négociations avec la direction de Nîmes, qui semble intéressée par mon profil», a-t-il ajouté. Lié par un contrat jusqu'en juin 2014 avec la JSS, Beldjilali ne devrait pas trouver des difficultés pour réaliser son objectif. En effet, son président Mohamed Zerouati, qui avait confirmé à l'APS la semaine passée avoir reçu des invitations pour le joueur, émanant de France, de Turquie et de Qatar, s'est engagé à lui faciliter son transfert «en cas d'offres concrètes et intéressantes».

FC GRENADE Hassan Yebda toujours au repos après une blessure au genou

Le milieu international algérien du FC Grenade (Liga espagnole de football), Hassan Yebda, blessé, n'a toujours pas repris les entraînements avec son club, rapporte dimanche le site officiel du club andalou. Yebda, qui a ressenti des douleurs au niveau de son genou droit, a brillé par son absence lors de la séance d'entraînement qui s'est déroulée samedi, à la veille du match à domicile face à Majorque, prévu ce dimanche, pour le compte de la 26^e journée du championnat d'Espagne. Yebda, éloigné des ter-

rains depuis février dernier en raison d'une méchante blessure à un genou, a retrouvé la compétition en décembre dernier. Toutefois, le milieu défensif des Verts n'a joué que 43 minutes depuis son retour, avant de se blesser à nouveau. L'ex-joueur de Naples (Serie A italienne), espérait néanmoins faire son retour à la compétition un peu plus tôt, ce qui lui a coûté une deuxième participation personnelle, à l'occasion de la 29^e coupe d'Afrique des nations CAN 2013, qui s'est déroulée en Afrique du Sud.



EQUIPE NATIONALE

Taïder : «Honoré et fier d'avoir choisi l'Algérie»

M.A.F

Le milieu de terrain du FC Bologne (Serie A italienne), Saphir Taïder, qualifié samedi par la fédération internationale de football (FIFA) pour jouer avec l'équipe nationale, s'est dit «honoré et fier d'avoir choisi l'Algérie», au moment où il pouvait évoluer sous les couleurs de la France ou de la Tunisie.

«L'Algérie, c'est un choix qui s'est fait tout à fait naturellement. C'est un honneur et une fierté d'avoir opté pour l'Algérie. Je suis vraiment heureux de ce choix.

Après je n'oublie pas que la France, c'est le pays dans lequel j'ai grandi et qu'il m'a énormément apporté sportivement notamment à travers les sélections de jeunes», a affirmé le jeune joueur (21 ans), au quotidien sportif *L'Equipe*. Taïder constitue un nouveau renfort pour les Verts après le milieu du FC Grenade (Liga espagnole), Yacine Brahimi, qualifié mercredi par la commission des statuts de joueurs de l'instance mondiale.

Appelé à se prononcer sur les raisons de ce choix, Saphir Taïder, a affirmé que le «projet» du coach national, Vahid Halilhodzic, et le discours «déterminant» tenu par le président de la Fédération algérienne de football, Mohamed Raouraoua, ont fini pas peser dans la balance.

«J'ai discuté avec Halilhodzic et le projet sportif qu'il m'a présenté m'a énormément plu. C'est un projet sur le long terme mené par un coach de qualité et d'expé-

rience. Même si c'est, avant tout, en club que l'on progresse, une sélection peut apporter beaucoup de choses. Le discours du président Mohammed Raouraoua a aussi été déterminant.

Et puis j'ai toujours eu une fascination pour le public algérien et sa ferveur», a-t-il souligné. L'ancien élément du Grenoble Foot 32 (Div 4 française), pourrait effectuer l'olympique Lyon, n'a toujours pas honoré sa première convocation.



E.N. DE HANDBALL

On parle d'un sélectionneur étranger

Avec le départ officiel du désormais ancien sélectionneur de l'équipe nationale de handball, Salah Bouchehriou, qui a choisi d'exercer son métier au Bahreïn, la question que posent les puristes de la petite balle en Algérie est de savoir qui est celui qui pourra lui succéder. Selon une source proche de la Fédération de la fédération algérienne de handball (Fahb), la désignation d'un technicien étranger n'est pas à écarter, puisqu'aucun entraîneur local capable de diriger le Sept national, n'est disponible actuellement sur la scène sportive. Si certains ont avancé la piste de l'entraîneur actuel du GS Pétroliers, Réda Zeghlili, d'autres estiment que ce technicien, qui avait remporté pourtant plusieurs titres nationaux et continentaux avec les Pétroliers, n'est pas en me-

mars face au Bénin, en match prévu au stade Mustapha Tchaker de Blida (20h30), comptant pour la 3^e journée (Gr. 8) des éliminatoires de la Coupe du monde 2014. En septembre dernier, la FIFA a qualifié l'attaquant du FC Parme (Serie A italienne), Ishak Belfodil, pour jouer avec l'équipe nationale, mais l'ancien élément de l'Olympique Lyon, n'a toujours pas honoré sa première convocation.

sure de diriger les coéquipiers de Messaoud Berkouss. Donc, la piste d'un coach étranger reste la plus plausible, du moins pour le moment, à quelques mois de la coupe d'Afrique des nations CAN 2014, qui sera organisée en Algérie en janvier prochain. Salah Bouchehriou, qui avait conduit l'équipe nationale à la 17^e place au dernier championnat du monde, disputé en Espagne, avait décidé à l'issue de ce rendez-vous de mettre fin à sa collaboration avec les Verts, après quatre ans à la tête de l'encadrement technique. «Mon départ a été mûrement réfléchi, je ne manquais de rien en Algérie, je travaillais avec des joueurs séries, mais je me suis retrouvé dans l'impassé. Mon départ était devenu alors inévitable», avait-il expliqué.

La nomination d'un nouveau coach

pour la sélection nationale devra être officialisée après la tenue de l'assemblée générale élective (AGE) de la Fahb, prévue dans quelques jours. Le président sortant, Djaafer Aït Mouloud, qui avait beau espérer retenir Bouchehriou, ne s'est pas encore prononcé quant à son intention de briguer ou non un nouveau mandat à la tête de l'instance fédérale. Il compte annoncer sa décision aujourd'hui lors de l'assemblée d'une assemblée ordinaire (AGO) qui s'annonce houleuse, vu les griefs retenus contre Aït Mouloud, accusé de mauvaise gestion. D'ici la désignation d'un nouveau coach, l'équipe nationale se trouve être en otage, au moment où la sérénnité devrait être de mise pour bien préparer le rendez-vous africain.

M.A.F.

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE CHLEF
DIRECTION DE LA SANTÉ
ET DE LA POPULATION

**AVIS D'INFRUCTUOSITÉ
DE L'APPEL D'OFFRES**

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel n° 236-10 du 07 octobre 2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, la Direction de la Santé et de la Population de la wilaya de Chlef informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint N° 14/2012 paru dans les quotidiens nationaux et dans le BOMOP relatif à :

Réalisation d'un centre anti-cancer à Chlef
Lot : terrassements - gros œuvres (structure) et étanchéité (lot unique)

A- Travaux de terrassement

B- Travaux en infrastructure

C- Travaux en superstructure

D- Etanchéité

Sont informés que la commission d'évaluation des offres a déclaré l'infructuosité pour le motif :

- Un seul soumissionnaire a atteint la note requise techniquement.

Une consultation sera lancée incessamment.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية : سطيف
 دائرة : جميلة
 بلدية : جميلة

إعلان عن مناقصة وطنية محدودة للمرة الثانية

بيان رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية جميلة عن مناقصة وطنية محدودة للمرة الثانية قصد إنجاز المشروع :-

تسبّب تفاصيل مشروع الافتراضات من الصيغة التقنية البلدية لبلدية جميلة هاتف : 036.94.51.51
بابلوك المقاولات أو تجتمع مقاولات الحق الخاصة على شهادة التأهل في الناء أو الاشتغال العمومية - كشاط رئيسي -
المسلنة في الدرجة الثانية (02) أما فوق المشاركة في هذه الماقلة الوطنية المحدودة .

(ا) على تجتمع المقاولات أن يختار مسؤول مساعد الآية (د) فوق بوثقة مصادقها من طرف الموقن حسب المادة

59 من المرسوم الرئاسي المزبور في: 2010/07/07 المتضمن تقييم المقاييس المعمدة المحمل والتمثيم .

(ب) على مسؤول المعين أن يكون موهل في إنشاء أو الإشتغال العمومية (كشاط رئيسي) المعنونة في الدرجة الثانية (02) كما فوق .

(ج) مسؤول التجمع هو الممثل الرئيسي أمام المصلحة المتعاقبة .

(د) جميع أعضاء التجمع مسؤولون و مصادقين في تنفيذ المصفحة

العرض يقدّم في طرف رئيسي مسؤول مطلق لا يحمل أي عباره سوي : رقم موضوع مناقصة وطنية محدودة للمرة الثانية،

اسم و عنوان صاحب المشروع مع المعاشر : (لا يقتصر)

هذا الطرف الرئيسي يعتد على طرق مفتوح مغلق

طرف (أ) (العرض التقني يحتوي على الوثائق التقنية):

01- الوثيقة الجدارية والبيانات

02- التسريح بالتزامن ملء و معيشي و مؤشر

03- قما فوق (اريسي المغلق)

04- نسخة من السجل التجاري اريسي المغلق

05- نسخة من شهادة آداء المسئفات - الرقم الجباري -

06- نسخة الوثائق المالية (أسلي)

07- نسخة من وثيق الإيداع القانوني للحسابات الاجتماعية للشركات المالية (SNC-EURL-SPA-SARL)

08- شهادة ثبات الوسائل المالية بمدورة مختبر قضائي أو خبير معتمد بثبت صلاحية العداد المدونة سنة

2011 مرفقة بشهادة طبق الأصل ببطاقات الرمانية مصادق عليها و مدعمة بشهادة التأمين مالية

الدفع و لا يمكن تغييرها إلا لهذا المشروع .

10- الوثائق المالية للثلاث سنوات الأخيرة

11- المراسيم المعنية

ملاحظة : صور طبق الأصل تكون مطابقة للأصول و مصادق عليها

طرف (ب) (العرض المالي و يحتوي على) :

01- رسالة التهدى ملء، معيشي، مؤشر و موزع .

02- جدول الأسعار الوحدوية بالحرقوف والأرقام ملء، معيشي، مؤشر و موزع .

03- الكتف اللكن و التقييم مملوء، معيشي، مؤشر و موزع .

حدث هذه تحضير المناقصة بـ: 21 يوم من أول صدور لها في الإعلان في الجريدة الوطنية . ويمكن للمصلحة

المتعلقة أن تتم في أجل تحضير العروض إلى وقت الصلاة العصرية .

حد تاريخ إيداع العروض في آخر يوم من الأجل المحدد لتحضير العروض على الساعة العاشرة صباحا : 10:00 بمقابل

فتح الطرفة بعد في آخر يوم لتحضير العروض على الساعة 10:00 بمقابل البلدية .

صلاحية العروض محددة بـ: (21) يوم مصادق إليها ثلاثة أشهر .

RENOUVELLEMENT
DES INSTANCES

32 présidents élus, quatre AG électives reportées

Trente-et-une (31) fédérations sportives algériennes, ainsi que l'Association de promotion du sport féminin, ont été leurs présidents pour le nouveau mandat olympique (2013-2016), et ce, depuis le lancement, début février, de l'opération de renouvellement des instances sportives nationales, alors que quatre assemblées générales électives (AGE) ont été reportées.

La journée de samedi a vu l'élection de Okba Gougam (volley-ball), Abdelhafid Izem (sport scolaire) et Ahmed Chebaraka (natation), alors que les AGE du golf et taekwondo ont été reprogrammées. L'assemblée générale élective de la Fédération de golf aura lieu samedi 9 mars à l'hôtel du 5-Juillet (Alger). Celle de taekwondo se tiendra jeudi 7 mars au centre sportif Ghermouli.

Pour la Fédération de handisport, 36 membres de l'AGE ont voté jeudi dernier contre la liste unique présidée par Saïd Louinis. Trente-deux (32) ont voté pour cette liste, contre 4 bulletins nuls.

Une source du MJS avait indiqué qu'à l'APS que la commission de candidatures de la Fédération algérienne de handisport «rouvrira prochainement» les candidatures au poste de président de cette instance.

Quant à la Fédération de boxe (FAB), son assemblée élective, initialement prévue le 23 février a été également reportée à une date ultérieure. Les neufs fédérations sportives nationales qui n'ont pas encore tenu leur AGE devraient le faire au courant de cette semaine.

Une seule exception, la Fédération algérienne de handball (FAHB) n'a pas encore organisé son assemblée générale ordinaire (AGO). Elle le fera aujourd'hui au siège du Comité olympique algérien.

Cette opération se poursuivra jusqu'au 10 mars et sera clôturée par l'assemblée élective du Comité olympique algérien (COA) le 16 mars prochain.



CHAMPIONNAT GREC DE FOOTBALL (23^eJ)

20^e but de la saison pour l'Algérien Rafik Djebbour

L'attaquant international algérien de l'Olympiakos-Le Pirée, Rafik Djebbour, s'est illustré samedi soir en déplacement face à l'OFC Crète (4-0), en inscrivant un doublé, en match comptant pour la 23^e journée du championnat grec de foot-ball.

Le buteur algérien s'est mis en évidence dès le début de la partie en ouvrant le score de la tête à la 7^e minute, suite à un centre du côté gauche de l'autre Algérien, Djamel Abdoun.

Djebbour a récidivé à la 78^e minute en marquant le 3^e but de son équipe, et porter son total personnel à 20 buts en autant de matchs disputés. Une performance de taille pour Djebbour, qui n'avait pourtant pas été convoqué pour la dernière



nière Coupe d'Afrique des nations CAN 2013, qui s'est disputée en Afrique du Sud.

De son côté, Djamel Abdoun est en train de s'illustrer dans

un autre registre, avec huit passes décisives depuis le début de la saison.

Grâce à cette nouvelle victoire, l'Olympiakos-Le Pirée,

solide leader, est bien parti pour conserver son titre, en comptant 19 points d'avance sur son poursuivant, PAE Asteras Tripolis.

CHAMPIONNAT DE TUNISIE (11^e JOURNÉE)

Djabou offre la victoire au Club Africain



L'international algérien Abdelmoumen Djabou a offert les trois points de la victoire au Club Africain contre l'AS Marsa (1-0) grâce à un but inscrit en toute fin de match avancé de la 1^{re} journée du championnat de Tunisie de Ligue 1, disputé samedi.

Grâce à cette réalisation, réussie à deux minutes de la fin de la partie, le meneur de jeu du Club Africain permet à son équipe de rejoindre provisoirement en tête du classement l'ES Tunis avec 22 points, en attendant la mise à jour du calendrier avec le match en retard entre les Sang et Or et le CA

Bizertin, prévu le 27 mars à Radès. C'est la sixième réalisation de l'ancien joueur de l'ES Sétif depuis le début de la saison. Djabou a rejoint les rangs du Club Africain lors du mercato d'été en provenance de l'ES Sétif.

Absent lors de la CAN-2013 en Afrique du Sud, Djabou pourrait effectuer son retour chez les Verts, à l'occasion de la prochaine sortie prévue face au Bénin, le 26 mars prochain à Blida, comptant pour la 3^e journée (Gr 8) des éliminatoires de la Coupe du monde 2014.

LIGUE 2 FRANÇAISE (27^e J)

L'AS Monaco et Medjani en route vers la Ligue 1

L'équipe de l'AS Monaco où évolue le défenseur international algérien, Carl Medjani, est bien parti pour assurer son accession en Ligue 1 française, après sa victoire vendredi soir en déplacement face à Gazélec Ajaccio (1-0), en match comptant pour la 27^e journée du championnat de France de Ligue 2. L'unique but de la partie a été inscrit par le Grec Giorgios Tzavelas à la 20^e minute du jeu. Cette nouvelle victoire a permis au club monégasque de consolider sa position de leader avec 56 points, à huit longueurs de

son poursuivant direct, le FC Nantes. Titularisé par l'entraîneur italien, Claudio Ranieri, Medjani, qui avait rejoint Monaco durant le mercato d'hiver en provenance de l'AC Ajaccio (Ligue 1), a pris part à l'intégralité de la rencontre, dans son poste habituel de défenseur central. De son côté, le Gazélec Ajaccio, où évolue le gardien de but international algérien, Rais Mbolhi, continue de broyer son pain noir, en concédant un sixième revers de suite, avec une 19^e et avant-dernière place au classement.



CHAMPIONNAT D'ITALIE (27^e JOURNÉE)

L'AC Milan bat la Lazio Rome (3-0)

L'AC Milan a doublé la Lazio Rome à la troisième place en la battant 3-0, samedi en match avancé de la 27^e journée de championnat d'Italie. Milan a les pieds sur la dernière place en Ligue des champions, avec désormais un point d'avance sur la Lazio. L'équipe de Massimiliano Allegri reste sur une série impressionnante de 21 points pris sur 27 possibles, sublimée par le 2-0 passé au FC Barcelone en Ligue des champions. Mais son départ raté lui ôte l'espoir du scudetto : la Juventus Turin, le leader, se trouve 11 points devant. La Lazio en revanche est en train de décrocher. Elle reste en course pour la C1, mais n'a remporté qu'un seul de ses sept derniers matches de Serie

A. Le Milan a marqué sur une action en trois temps, une première frappe d'Ignazio Abate, monté jusque dans la surface, repoussée par Federico dans les pieds d'El Shaarawy, une nouvelle fois contré avant que Pazzini ne glisse le ballon dans le but vide. Les «Rossoneri» ont tué le match quatre minutes plus tard sur un autre coup de billard, à une bande celui-là, une tête smashée de Pazzini repoussée par le gardien sur Boateng. Pazzini a marqué un but plus difficile que le premier d'une frappe puissante, et parfaitement exploité son temps de jeu en l'absence de Mario Balotelli, blessé. Pour rester dans le pas de son «cousin», l'Inter devait gagner à Catane hier.

CR7

Plus de tirs que le Barça

L'analyse statistique de Real-Barça (2-1) montre que Cristiano Ronaldo, pourtant entré en cours de jeu, a adressé plus de tirs que des Catalans peu dangereux.

Cela restera l'un des symboles d'un nouvel échec marquant du Barça, le troisième en l'espace de dix jours après ceux concédés à Milan (2-0) et au Camp Nou face au Real, mardi, en Coupe du Roi (1-3). Battu à Bernabeu (2-1), Barcelone a encore eu un rendement offensif défaillant, n'adressant que cinq tirs sur le but de Diego Lopez sur l'ensemble du match, dont seulement deux cadrés. A titre de comparaison, c'est une frappe de moins que Cristiano Ronaldo, auteur de six tentatives au cours de cette rencontre dont il n'a disputé que la dernière demi-heure.

Sergio Ramos

«Tant que Barcelone n'est pas champion...»

Interrogé en conférence de presse, l'auteur du but de la victoire en fin de match, Sergio Ramos, a expliqué que son équipe ne devait pas baisser les bras dans la course au titre malgré un retard conséquent au classement (13 points de retard sur le Barça).

Pepe pense à Man U

«Nous sommes dans une très belle passe, nous jouons comme une équipe. A l'heure actuelle, on a du mal à nous battre. Nous sommes le Real Madrid, nous avons fait un très grand match et nous devons nous battre jusqu'à la fin. Cela nous aide avant d'affronter Manchester United. Il faut maintenant se reposer et se concentrer sur la Ligue des Champions».



Benzema a rempli son contrat

Karim Benzema, qui était titulaire contre le Barça, a converti en but son unique tir du match. Bon à prendre, même s'il n'a donné aucun aperçu de son volume de jeu. Avant Manchester United - Real Madrid, mardi en Ligue des champions, il est encore difficile de dire si le Français a relancé ses chances de titularisation avec ce Clasico.



Kagawa et Man U écrasent Norwich

Manchester United, facile vainqueur de Norwich (4 à 0) samedi à Old Trafford, a porté à 15 points son avance en tête du championnat d'Angleterre dans l'attente du match de son dauphin City, lundi, sur le terrain d'Aston Villa, en clôture de la 28^e journée. Les Mancuniens, qui ont ouvert la marque par Shinji Kagawa juste avant la pause, ont doublé la mise par leur milieu japonais, particulièrement en verve. A la réception d'un long ballon, Rooney a idéalement servi dans la surface Kagawa qui, plein de sang froid, a expédié le cuir du plat de pied au fond des filets (76^e). Onze minutes plus tard, le Japonais a réalisé son triplé après un une-deux avec Welbeck et avec Rooney en dernier passeur.



L'Orchestre symphonique national, sous la direction du maestro japonais Hikotaro Yazaki, séduit les mélomanes à Constantine



Le public de mélomanes qui a afflué, samedi soir, au Théâtre régional de Constantine, a été séduit par la prestation de l'Orchestre symphonique national (OSN), dirigé exceptionnellement par le maestro japonais Hikotaro Yazaki. La salle de théâtre est très tôt pleine à craquer et l'assistance est aussi impatiente que curieuse de découvrir le grand chef d'orchestre nippon, mais aussi les autres musiciens venus du pays du Soleil Levant.

La première partie de la soirée est entamée par un concert pour violon, violoncelle et piano du grand compositeur qui a marqué la musique universelle, Ludwig van Beethoven. Les solistes Atsuko Watanabe au violon, Nao Shamoto au violoncelle et Jun Kanno au piano offrent un moment musical rare qui souleve l'enthousiasme des présents.

«Ce moment de pureté vaut toutes les philosophies du monde», dira un spectateur encore sous le charme de la virtuosité des musiciens. Après une pause de quelques minutes, l'Orchestre national fait son apparition sur scène. Le bonheur continue sous la houlette de Yazaki et enchaîne avec «The Forest Dances» du compositeur japonais Tokuhide Niimi et «Karelia opus 11» du Finlandais Jean Sibelius.

L'Orchestre symphonique qui a déjà acquis ses lettres de noblesse sur le Vieux Rocher, avec des prestations de haut de gamme, assure techniquement le coup et suit les tempéras échevelées du maestro avec une énergie jubilatoire, dégagant une musique vivante et agréable, longuement ovationnée par un auditoire conquis. Dans la troisième partie de la soirée, un clin d'œil symphonique à la musique algérienne est donné avec «Ya bahi El Djamel», «Achek Mamhoun» et «Bi Lahou Ya Hamami» arrangés en poèmes symphoniques par Sid Ahmed Bellil, et interprétés avec légèreté et douceur. Un plaisir du début à la fin. Le public nombreux, merveilleusement servi et totalement comblé, n'a cessé d'applaudir.

En coulisses, le maestro Hikotaro Yazaki affirme que chaque fois qu'il a conduit l'Orchestre symphonique national (il l'a dirigé à 5 reprises), il a constaté un «important potentiel artistique et une belle volonté de s'améliorer». Pour lui, cette volonté de se remettre chaque fois en question est la clé du succès car, ajoute-t-il, «dans le monde des arts, il n'y a pas d'aboutissement et il faut toujours travailler et encore travailler pour s'améliorer». Interrogé sur son point de vue quant aux arrangements effectués sur certaines partitions du patrimoine musical national sous une forme symphonique, le maestro, saluant l'idée d'Abdelkader Bouazzara, directeur de l'Orchestre national, considère que les morceaux exécutés sont «radieux». **APS**

Édité par la SARL
DK NEWS

Directeur général
Abdelmadjid CHERBAL

Directeur de la rédaction

Abdelmadjid TAREB

03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger Tél. : 021 94 66 62 (63) - Fax : 021 94 66 82

Email : contact@dknews-dz.com - Site : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger Tél. : 021 94 66 62 (63) /

Fax : 021 94 66 82 / Email : contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION :** S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - **ANEPSA** -

1, Avenue Pasteur - Alger - Tél : 021.71.16.64/021.73.71.28 - Fax : 021.73.95.59/021.73.99.19

Lundi 4 Mars 2013 - 22 Rabi Ethani 1434 - N° 212 - Première année

EN BALLADE LITTÉRAIRE AVEC AMINE ZAOUI



Arslane Boughiden

«Ballade littéraire», pilotée avec brio par le tenace et non moins tandem Bouhmila Fatah et Saïdi Nouredine, a «récidivé» samedi 2 mars en offrant à un public friand de rencontres culturelles un long et très agréable face à face avec l'«irréductible» homme de lettres Amine Zaoui. La causerie a eu lieu dans la petite salle du TRB, dès 14h, et même debout on oubliait étrangement qu'on... l'était ! Tant l'hôte de Béjaïa, dont le plus récent récit – un roman-s'intitule «Le dernier Juif de Tamentit», Amine Zaoui se posera cette question : «Qui donc a assassiné Tamentit ? Tout comme on dit qu'on a assassiné Tombouctou...» (Tamentit se situe dans la wilaya d'Adrar). Et de fil en aiguille, on est arrivé à la diversité en Algérie, ce qui a pourtant fait dire au conférencier : «Il appartient à la société civile de s'atteler à reconstruire, réhabiliter ce trésor qu'est l'Algérie plurielle, mais, hélas, je sens comme un désistement patent de la part de cette même société civile par rapport à cette initiative, ce projet ! Tout comme, d'ailleurs, l'université a cessé de construire des citoyens avec une auto-défense, un capital culturel qui les affranchissent».

A propos des «nouvelles villes», Amine Zaoui n'aura pas non plus caché «son désappointement» : «...En Algérie, nous ne sommes pas en train de bâtir de nouvelles villes, nous construisons des bâtiments. Il n'existe hélas plus cette philosophie architecturale enveloppant majestueusement même dans la sobriété des villes comme Tlemcen, Béjaïa ou Constantine...» Une confidence de l'écrivain s'agissant de sa collaboration au quotidien «Echourouk» : «...Bien que ne partageant pas la ligne éditoriale de ce quotidien, je n'ai jamais été censuré par ce dernier que je respecte absolument, pareil

pour 'Liberté' où je ne dispose que d'un espace très réduit. Quant aux commentaires que suscitent mes écrits, la plupart ce sont des insultes mais cela ne me décourage pas pour autant !». Et forcément, le titre ainsi que le thème du livre à l'honneur, «Le dernier Juif de Tamentit» a fait rappeler, par le biais d'un inéluctable glissement historique, les «fameux» décrets Crémieux (24 octobre 1870, du nom de l'avocat et homme politique membre du gouvernement de la Défense) qui conféraient la citoyenneté française ainsi que le droit de vote aux Juifs d'Algérie, les autorités coloniales appréhendant probablement, à l'époque, l'avènement imminent d'une société...juédo-musulmane. Amine Zaoui aura également beaucoup «dégusté» certaines phases de la rencontre au comique naturel de situation des plus lacrymogènes ! Beaucoup ont ri, en effet...

L'auteur qui a insisté sur l'immeuble respect qu'il a pour les belles plumes de la presse nationale dans les deux langues, d'ailleurs, ne manque pas de rappeler, par ailleurs, que «tout romancier se doit d'abord et avant tout d'être sincère avec lui-même...». «Le délice qui ranime le désir ! J'aime les histoires quand les faits dérangent. J'adore les confusions, se démantelant et s'enchevêtrant sur sa langue ! Plaisir du délice ! Mes caresses...», peut-on lire en quatrième de couverture de «Le dernier Juif de Tamentit», propos suivis de : «Un couple d'amants se parle et se dévoile. Barkahoum et Ibrahim dansent la danse de la séduction sensuelle et érotique...» Il faut lire pour pouvoir établir le lien entre un thème a priori sociologique et historique même romantisé, et l'érotisme ?!...

«El Moudniboun», nouvelle création du Théâtre régional de Batna

Une nouvelle pièce intitulée «El Moudniboun» (Les coupables), deuxième création du Théâtre régional de Batna (TRB) pour l'année 2013, est en phase d'être finalisée, a indiqué hier le directeur de cette institution culturelle. Cette nouvelle œuvre sera programmée au Festival du théâtre professionnel qui se tiendra prochainement à Alger, a souligné M. Mohamed Yahiaoui. La pièce,

écrite par Ahmed Aggoun, s'articule autour de cinq personnages qui avaient rendez-vous avec un avocat désigné pour prendre leur défense. Or, un sixième personnage allait assister à l'entrevue pour être ensuite assassiné par l'homme de loi qui sollicite «le silence» de la part de ses clients. Peu à peu, tous les personnages vont devenir coupables dans cette pièce «noire» tournant

autour de l'absurde et s'appuyant sur le texte, mais également sur la scénographie, le décor et la musique, selon son metteur en scène.

Le Théâtre régional de Batna a ouvert la saison par la pièce «Bouzenzel», mise en scène par Meryem Alleg qui l'a présentée au 2^e Festival national du théâtre féminin, ouvert vendredi dernier à Tizi-Ouzou.